

PRALONG



Bulletin Communal

2024



Pralonaises, Pralonnais,

Depuis le début de ce mandat, les années se suivent et se ressemblent que ce soit à l'international ou au niveau national. Nous subissons des crises dont la principale répercussion concerne la baisse des dotations. Notre commune comme bien d'autres en subit les effets néfastes.

Alors que l'on a laissé croire que les communes étaient responsables de la dette colossale que chaque contribuable va devoir rembourser, je tiens à rappeler que les budgets communaux ont toujours été votés à l'équilibre sans augmentation d'impôt et en nous efforçant à chaque instant de réduire les dépenses autant que faire se peut.

Toutefois, la gestion de notre

patrimoine immobilier nous oblige à engager des travaux lorsque cela s'avère nécessaire. En début d'année, les renforts maçonnés au hameau de la Fouillouse ont permis de rouvrir aux deux roues et véhicules légers le chemin qui mène au pic Griot. Pour rappel, ces travaux avaient fait l'objet en partie d'une indemnisation de l'assurance adverse suite à un sinistre.

D'importants travaux dont l'isolation d'une partie de l'école ont été engagés pendant les vacances scolaires. Des panneaux photovoltaïques ont également été posés en toiture dans le cadre du « cercle vertueux ». Ces derniers ont été financés en totalité par le SIEL.

La mairie a également fait l'objet d'une rénovation importante dont les détails vous seront dévoilés à la rubrique des gros travaux.

Tout cela a pu être réalisé à ce jour grâce à des aides des différents partenaires, Etat, Région, Département, SIEL et Loire Forez Agglomération. A l'avenir, ces aides demeurent plus qu'incertaines.

Pour aider les enfants et leur permettre de gagner en autonomie, la municipalité a mis en place, pendant le temps du périscolaire une aide aux devoirs pour ceux qui le souhaitent. L'encadrement est assuré par des personnes bénévoles qui ont accepté de donner un peu de leur temps à ces élèves.

Au terme de cette année 2024, je remercie l'ensemble de l'équipe municipale pour son investissement et son dévouement pour toutes les tâches parfois ingrates qui ne se voient pas toujours mais qui rendent la commune plus agréable.

Pour 2025, je souhaite que cette nouvelle année vous apporte un épanouissement personnel et professionnel et que nos efforts à tous contribuent au bien vivre à Pralong.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une très belle année 2025.

Pierre Garbil

Vœux 2025

La municipalité est heureuse d'inviter tous les pralonnais, pralonaises ainsi que les nouveaux arrivants à la cérémonie des vœux le vendredi 3 janvier à la salle d'animation à partir de 19 heures.

Employés communaux

Mme Delphine BRUNEL assure le secrétariat de mairie.

M. Frédéric GRANDPIERRE est chargé de l'entretien de la commune.

Mmes Sandrine TRONEL et Emilie PERNIL ont en charge l'entretien des bâtiments communaux, le service des repas, la garderie et l'entretien à l'école.

Assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la Communauté d'Agglomération Loire Forez a la compétence assainissement. C'est elle qui détermine les tarifs de redevance et de droit au branchement. Nous rappelons qu'il est interdit de raccorder les eaux pluviales sur le réseau d'assainissement.

Salle d'animation rurale

Le montant de la location pour les habitants de la commune est de 380€, pour les habitants de Chalais d'Uzore et Champdieu de 550€ et pour les habitants hors de ces communes de 750€.

Location de la vaisselle : 50€ et du matériel audiovisuel : 60€

La caution est de 2500€ pour la salle et 1000€ pour le matériel audiovisuel.

Renseignements et réservation au secrétariat de mairie :
Tél 04 77 97 17 45

Protection des personnes vulnérables

La mairie tient et actualise les registres communaux destinés à inscrire les personnes âgées (de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail) et les personnes handicapées qui en font la demande. Ce dispositif permet de favoriser une intervention rapide et mieux ciblée lorsqu'un plan d'alerte et d'urgence est mis en œuvre (en cas de canicule par exemple). N'hésitez pas à contacter la mairie pour davantage de renseignements.

Arrosage

Se référer à l'arrêté préfectoral (renseignement en mairie)

Déneigement

En cas de chutes de neige, le déneigement est assuré par l'employé communal. Par contre, celui des entrées de propriétés, des trottoirs et des voies privées reste à la charge des propriétaires et des locataires et engage leur responsabilité.

Urbanisme

Pour tous vos travaux de constructions, de rénovations, de modifications de façades etc., vous devez prendre contact avec la mairie qui vous indiquera la marche à suivre. Possibilité de faire appel à un «architecte conseil».

Lien pour déposer un dossier d'urbanisme : <https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

SERVICES PUBLICS

- **PRÉFECTURE** : 04.77.48.48.48
- **MAIRIE** : 04.77.97.17.43
contact@mairiepralong.eu
Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi et Mardi 8h30 à 14h
Jeudi 14h à 17h Vendredi 14h à 17h
PERMANENCES : M. GARBIL,
M. NIELACNY, Mme DUPUY,
M. BLANC, Mme GAREL
reçoivent sur rendez-vous.
- **ÉCOLE DE PRALONG** : 04.77.97.14.76
- **PÉRISCOLAIRE** : 04.82.77.15.05 43
periscolaire@mairiepralong.eu
- **ASSISTANTE SOCIALE** :
Mme Laure EYRAUD : 04.77.96.57.23
Espace Action et Santé
53 rue de la République MONTBRISON

INFOS PRATIQUES PRALONG

- **BIBLIOTHÈQUE**
Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
Jeudi 17h30 à 19h
Vendredi 16h à 17h30
- **CABINET INFIRMIER DE PRALONG**
07.67.82.89.15

- **CABINET D'OSTÉOPATHIE DE PRALONG**
06.49.95.81.99

INFOS PRATIQUES

- **SERVICE DE L'EAU LOIRE-FOREZ**
04.26.54.70.90 43
eaputable@loireforez.fr
- **ENTREPRISE CHARGÉE DE L'ENTRETIEN DU RÉSEAU - SAUR MONTROND LES BAINS**
SERVICE DÉPANNAGE : 04.69.66.35.09
COMPTEUR (Résiliation, ouverture, mutation)
04.69.66.35.00
- **ÉLECTRICITÉ (ENEDIS)** : 09.72.67.50.42
- **DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE**
LA LOGE SAVIGNEUX : 04.77.58.78.69
Service gratuit- Présenter un justificatif de domicile
- **COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES** : 0800.881.024
(Appel gratuit depuis un poste fixe)
orduresmenageres@loireforez.fr
43 SERVICE DE L'EAU LOIRE-FOREZ :
04.26.54.70.90 43

Ecobuage

Le brûlage des végétaux (tonte, taille des haies, d'arbustes...) est strictement interdit pour tous les particuliers, en tout temps et tout lieu : article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Les professionnels et agriculteurs peuvent réaliser des opérations de brûlage sous conditions : arrêté préfectoral de la Loire du 8 mars 1974 et 11 juillet 1984.

Cimetière

Les familles des défunts sont priées de bien vouloir entretenir les tombes. La mairie se réserve le droit de reprendre les concessions en état d'abandon.

Fichier Population

Pour nous permettre la mise à jour régulière du fichier population, nous demandons aux personnes qui arrivent ou quittent la commune de bien vouloir avertir la mairie. Merci.

Réalisations 2024

- Rénovation énergétique des bâtiments communaux : école et mairie
- Mise en place d'un revêtement bi-couche sur la chaussée de la route des Planes
- Aménagement du carrefour sur la route de Menacey au niveau du chemin des Combats
- Désherbage mécanique des allées du cimetière
- Remise en état du chemin de la Fouillouse et pose de panneaux interdisant le passage des véhicules
- Entretien des chemins communaux
- Achat d'une tondeuse auto-portée



Travaux prévus en 2025

- Poursuite de la réfection de la chaussée et installation de l'éclairage par des mâts solaires Chemin des Ecoliers.

Naissances



- **FORESTIER Léna**
le 05 février 2024
- **CROZIER Manoé Tom Paul**
le 17 juillet 2024
- **CHAZELLE Soan**
le 17 août 2024
- **DUPUY Zélie**
le 19 août 2024
- **AUVRAY Jules**
le 28 août 2024
- **VOUILLON Dorian Gilles Marcel**
le 26 novembre 2024



Mariages

- **MOULIN Franck et ARTAUD Prune Bernadette**
le 25 mai 2024
- **BAZOUZ Alexandre et PERRET Amandine Marie Noëlle**
le 20 juillet 2024

Décès

- **PRESLES Jean-Christophe**
décédé le 28 janvier 2024
- **Henriette VOLDOIRE née GUILLOT**
décédée le 25 mai 2024
- **Madeleine GUILLOT née TURNEL**
décédée le 23 juillet 2024
- **PINAY Julien Jean Marie**
décédé le 09 septembre 2024

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

**RÉSERVEZ
ANTICIPEZ
VOYAGEZ**

Vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**.
N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler!

Gagnez du temps
avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr

MINISTÈRE DES ARMÉES
Élite
Sécurité
Prévoir

Parcours de citoyenneté
3 étapes obligatoires

- 1** L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)
La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

VIE COMMUNALE

CHANGEMENT DE L'AGENT D'ENCADREMENT À L'ÉCOLE



En cette fin d'année scolaire 2023/2024, Christelle Cornet après 6 années en tant qu'agent d'encadrement à l'école a fait le choix de voler vers d'autres horizons dans la région orléanaise. C'est avec une certaine émotion qu'enfants, parents et membres de la municipalité l'ont remerciée pour son engagement aux côtés de chacun.

Aussi, nous souhaitons la bienvenue à Emilie Pernil qui, depuis la rentrée, côtoie nos chères têtes blondes à la cantine et à la garderie.



DIVAGATION DES CHIENS

Rappel de la réglementation pour les propriétaires des chiens

Il est bon que les propriétaires des chiens en liberté prennent conscience du risque qu'ils font courir aux enfants et aux adultes circulant à pied ou en 2 roues. Ces propriétaires s'exposent à des poursuites pénales dont quelques-unes sont rappelées ci-après.

Les obligations

L'article R 622.2 du code pénal punit le fait de laisser divaguer des chiens représentant un danger pour autrui (contravention de 2ème classe jusqu'à 150 € ou jusqu'à 450 €).

L'article R 623.3 réprime le fait qu'un propriétaire excite son chien ou ne retient pas celui-ci lorsqu'il attaque ou poursuit un passant (contravention de 3ème classe soit 450 €).

Concernant les **animaux susceptibles d'être dangereux** (chiens classés en 1ère ou 2ème catégorie, chiens mordeurs ou griffeurs), la loi n°2007-297 du 5 mars 2007 et l'arrêté n° 2008-582 du 20 juin 2008 et le 1er avril 2009 comportent des dispositions qui codifient le Code Rural et se traduisent pour leurs propriétaires et leurs détenteurs les obligations suivantes :

- Déclaration en mairie
- Obligation de le soumettre à une évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale. Cette évaluation a lieu lorsque le chien est âgé de plus de 8 mois ; et a pour objet d'apprécier le danger potentiel que peut présenter l'animal.
- Détenir une attestation d'aptitude qui sera remise à l'issue d'une formation spécifique auprès d'un éducateur canin agréé (durée d'une journée).

Déposer un permis de détention auprès du Maire de la Commune où le propriétaire ou détenteur du chien réside. La délivrance de ce permis est subordonnée à la

production des documents désignés ci-dessus ainsi que les pièces justifiant l'identification du chien, l'attestation de vaccination antirabique en cours de validité, une assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou du détenteur du chien pour les dommages causés aux tiers par l'animal, une attestation de stérilisation définitive pour les chiens de 1ère catégorie, une attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale (effectuée par un vétérinaire, un permis provisoire sera délivré si le chien est trop jeune pour avoir passé cette évaluation).

- En raison du risque de transmission de la rage, tout animal ayant mordu ou griffé une personne est, si l'on peut s'en saisir sans l'abattre, soumis (à la charge de son propriétaire) à la surveillance d'un vétérinaire. Tout contrevenant s'expose à une amende de 5ème classe soit 1500 € (article R 228-2 du code rural).

Les poursuites

Les propriétaires négligents ou irresponsables s'exposent en outre à des poursuites pénales dont quelques-unes sont rappelées ci-après.

- L'article R 622.2 du code pénal punit le fait de laisser divaguer des chiens représentant un danger pour autrui (contravention de 2ème classe soit 150 €).
- L'article R 623.3 réprime le fait qu'un propriétaire excite son chien ou ne retient pas celui-ci lorsqu'il attaque ou poursuit un passant (contravention de 3ème classe soit 450 €).

La gendarmerie a compétence pour constater toutes ces infractions. Renseignements complémentaires : Mairie au 04.77.97.17.45

**Quand un chien ou un chat est-il divaguant ?
Tout chien qui se trouve à plus de 100 mètres de son propriétaire, en dehors d'une action de chasse ou de protection de troupeau.**

FÊTES ET COMMÉMORATIONS



Au fil de l'année, la municipalité tient à partager avec la population des moments conviviaux à l'occasion de cérémonies du souvenir ou de manifestations festives.

En partenariat avec les anciens combattants, une cérémonie au monument aux morts est organisée chaque année, le 8 mai, le 11 novembre. Chaque pralonais, pralonaises, petit(e)s et grand(e)s, est invité(e) à ces moments de recueillement en hommage aux

combattants et aux victimes de la guerre.

D'autres occasions de se retrouver jalonnent l'année. A l'occasion des vœux puis lors de la fête patronale, la municipalité est heureuse de convier toute la population pour un moment d'échange et de partage autour d'un verre.

VIE COMMUNALE

CABINET D'OSTÉOPATHIE

En cette fin d'année 2024 le cabinet bat son plein. Votre fidélité et le bouche à oreille sont moteur pour son bon fonctionnement.

Je travaille désormais avec Louise PERRET qui m'a rejoint depuis mi-septembre, pour vous proposer plus de plages horaires et ainsi être ouvert du lundi au samedi soir, et pour pouvoir me former en parallèle.

Nous restons disponibles par téléphone :

06 49 95 81 99 / 06 60 22 88 37 ou sur Doctolib.

En vous souhaitant le meilleur pour 2025

A très bientôt

Louise PERRET et Manon BRUYAS

Ostéopathes

CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier de Pralong effectue des Soins à domicile 7jours/7 sur rendez-vous. Nous travaillons auprès de tous publics sur la commune de Pralong et ses alentours. Nous effectuons tous types de soins infirmiers (prise de sang, injections, perfusions, pansements, hospitalisation à domicile ...).

Vous pouvez nous joindre au 07.67.82.89.15



FÊTE DU JEU

Les amateurs de jeux avaient rendez-vous le 23 novembre à la salle des fêtes de Pralong pour la fête du jeu organisée par les ludothécaires de Montbrison, Saint-Just-St-Rambert et Saint-Bonnet-le-Château...

De 14h à 18h, plus de 340 adultes et enfants ont pu découvrir une sélection de jeux de société composée de grands classiques et de nouveautés. Il y en avait pour tous : jeux rapides, d'ambiance, en famille ou en duo....

En fin d'après-midi, la mairie de Pralong a offert un spectacle intergénérationnel de marionnettes : « Fil rouge » présenté par le Théâtre Talabar.

Les bénéfices de cette journée tant à la buvette qu'au snacking seront reversés au Comité d'Entraide de la commune. La municipalité remercie les membres de toutes les associations qui, à tour de rôle, ont donné de leur temps pour que cette fête soit une réussite.



MARCHE DU TÉLÉTHON

En ce dimanche 17 novembre, la campagne pralonnaise se réveillait sous un soleil radieux mais l'air était vif et l'herbe gelée. Cela n'a pas découragé les randonneurs qui pouvaient s'élancer pour la 21ème marche au profit du Téléthon organisée par Rando Loisirs Montbrison en collaboration avec Objectif T (Téléthon Montbrison). Les 6 circuits de 6km à 27km permettaient à chacun de participer en fonction de ses capacités et du temps disponible. Ce ne sont pas moins de 799 marcheurs qui, au fil de la journée, ont arpenté les chemins de Pralong et des communes voisines. Comme tout effort mérite réconfort, des ravitaillements copieux attendaient les marcheurs sur chacun de ces circuits sans oublier l'assiette chaude offerte à l'arrivée. Merci à l'ensemble des bénévoles.



Téléthon

3^{ème} EXPO AUTO MOTO RÉTRO

Malgré un temps incertain qui n'avait pas découragé les plus téméraires à sortir leurs autos, plus de cinquante véhicules étaient présentés aux visiteurs sur le parking de la salle d'animation rurale. Il n'en fallait pas plus et les derniers arrivés ont eu bien du mal pour trouver une place.

Victimes de leur succès, les organisateurs réfléchissent déjà sur les moyens à mettre en œuvre pour augmenter les capacités d'accueil l'an prochain.

Entre deux averses, les exposants ont pu s'abriter sous les chapiteaux mis en place par les membres du comité des fêtes également très présents pour servir à la buvette.

Un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux clubs locaux, CARMS de Montbrison, 2CV club de Savigneux, Pouet pouet suryquoise...venus nombreux et qui ont largement contribué aux succès de cette manifestation.





Marché de Noël

✨ Un succès éclatant pour la 3^{ème} édition du marché de Noël de Pralong ! ✨

Le marché de Noël a enchanté petits et grands cette année encore ! Les Pralonnais ont profité d'une ambiance festive pour réaliser leurs achats, tandis que les enfants ont vécu des moments magiques en posant aux côtés du Père Noël. 🧑🏻‍🎄

Avec plus de 50 exposants, le marché a proposé une incroyable diversité de produits, allant des créations artisanales aux savoureuses gourmandises de Noël.

La satisfaction était au rendez-vous, tant pour les visiteurs que pour les exposants, qui ont déjà hâte de renouveler l'expérience l'année prochaine.

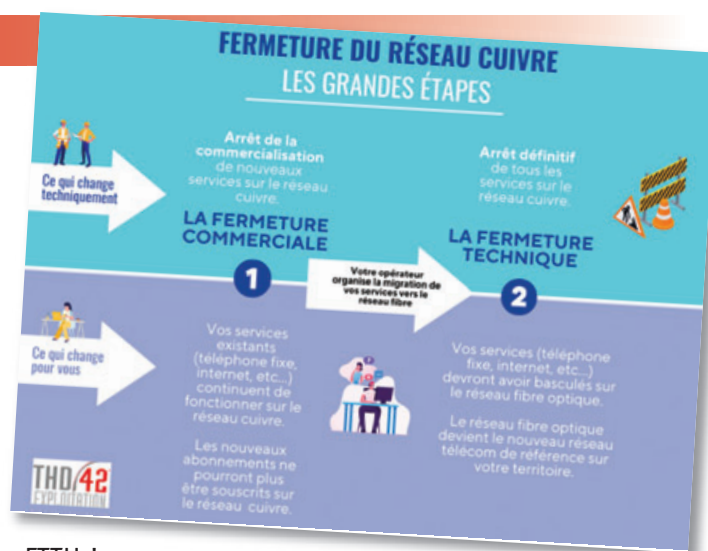
🙏 Un immense merci à tous les Pralonnais, aux participants et aux nombreux bénévoles dont la contribution a rendu cet événement inoubliable !

LA FIBRE

La fermeture du réseau téléphonique en cuivre

Qu'est-ce que la fermeture du réseau téléphonique en cuivre ?

Le réseau cuivre vous permet d'accéder à de nombreux services tels que l'internet haut débit par ADSL, la télévision et la téléphonie fixe. L'opérateur Orange, propriétaire de ce réseau, va progressivement le fermer entre 2023 et 2030. Le réseau cuivre est remplacé sur le département de la Loire par une technologie de nouvelle génération : la fibre optique jusqu'à l'abonné ou FTTH !



Ces réseaux déployés par les opérateurs privés (dans les grandes agglomérations) et les collectivités territoriales (dans les territoires plus ruraux) dans le cadre du Plan France Très Haut Débit sont en effet plus modernes, plus performants et vont permettre d'accompagner efficacement et durablement la numérisation des foyers, des entreprises et des services publics. La généralisation des réseaux FTTH sur le territoire national est prévue en 2025.

Sur votre territoire, c'est **THD42 Exploitation** qui assure la commercialisation et l'exploitation du réseau d'initiative publique en fibre optique.

A Pralong, la fermeture commerciale est prévue pour janvier 2026 et la fermeture technique définitive pour janvier 2027. Un dispositif de pré-raccordement est proposé gratuitement jusqu'au 31 décembre 2025. Il vous suffit de demander l'installation d'une prise terminale optique dans votre domicile. Une fois cette prise installée, vous pouvez choisir vous-même le fournisseur d'accès internet de votre choix pour profiter des services de la fibre optique.



Route de Menacey : Modification des règles de circulation.

Depuis de nombreuses années, les élus sont régulièrement interpellés par des riverains de la route de Menacey qui se plaignent de la vitesse excessive de certains automobilistes sur une voie pourtant limitée à 50km/h.

De prime abord, il semble que ce soit des usagers extérieurs à la commune qui s'affranchissent de l'interdiction matérialisée par un panneau de sens interdit situé à chaque extrémité de la voie. La mention "sauf riverains" jointe aux panneaux permet seulement à ces derniers de pouvoir regagner leur domicile.

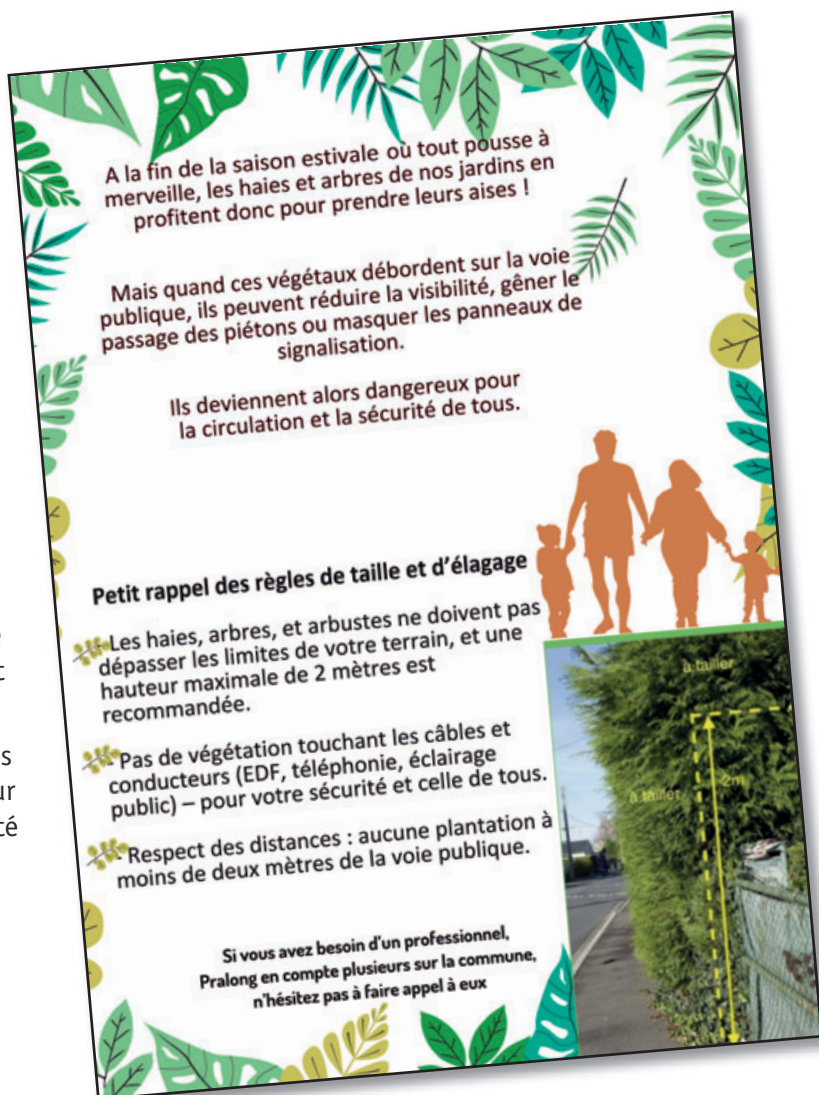
Lors de la mandature précédente, le maire accompagné de plusieurs élus s'était rendu sur site dans le cadre d'une opération de prévention. Force est de constater aujourd'hui que ses recommandations n'ont pas été suivies d'effet.

Entre temps, un radar confié par les services de Loire Forez Agglomération a permis d'enregistrer des vitesses excessives qui ont conduit la municipalité à ramener la vitesse de 50 à 30km/h sans que cette nouvelle limitation modifie l'attitude de ces usagers.

Excédé par ces comportements irresponsables, le conseil municipal a été informé par le maire qui a pouvoir de police de la mise en place d'une interdiction de rentrer sur la route de Menacey sur la voie descendante à partir du hameau de Say. La signalisation routière a été modifiée en conséquence. Seuls les agriculteurs resteront autorisés à circuler sur cette voie pour se rendre dans leurs terres agricoles ainsi que le transport scolaire.

Les services de gendarmerie ont été informés de ces nouvelles dispositions. Des contrôles ont été demandés afin que les contrevenants soient désormais verbalisés.

La population locale a été informée de ces modifications par la diffusion d'un message sur Illiwap ainsi que les communes proches en qualité de relais auprès de leurs administrés.



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique, espèce exotique et envahissante, poursuit sa progression sur le territoire ligérien. Outre la **problématique de santé publique** liée à sa présence, il représente une **véritable menace pour la biodiversité**, et plus particulièrement vis à vis des abeilles.

Loire Forez agglomération en partenariat avec le **Syndicat de l'Abeille du Forez**, a mis en place un plan de lutte contre le frelon asiatique avec :

- **Une action curative avec la destruction des nids de frelons** : le Syndicat de l'Abeille du Forez participe **techniquement et financièrement aux interventions de destruction des nids de frelons asiatiques**. Les tarifs proposés de 90 € dont 40 € de prise en charge par le Syndicat de l'Abeille du Forez pour un nid à moins de 5 m de haut, et 190 € dont 90 € de prise en charge pour un nid à plus de 5 m de haut.
- **Une action préventive avec la mise en place d'un piégeage** sélectif des femelles fondatrices pour éviter la formation de nids (de mars à mi-mai) ;

Pour la destruction des nids de frelons asiatiques, deux techniciens du Syndicat de l'Abeille du Forez - formés à l'utilisation du matériel - pourront intervenir sur demande après communication de la localisation du nid et des coordonnées du propriétaire.

Aussi, en cas de présence d'un nid de frelons asiatiques, **vous pouvez contacter le Syndicat de l'Abeille du Forez par mail** (contactadf@free.fr) en mettant en copie les deux techniciens qui interviennent : Richard Faure (richard-p.faure@orange.fr) et Aurélien Griot (gaurelien765@gmail.com)

⚠ Ensemble, agissons pour limiter la progression de cette espèce invasive. Sachez qu'un nid relativement important a été neutralisé sur la commune de Pralong au lieu-dit les Romans fin octobre 2024.



Destruction des nids de frelons asiatiques

En partenariat avec Loire Forez Agglo, le Syndicat de l'Abeille du Forez participe à la destruction des nids de frelons asiatiques et prend à sa charge une part de coût de l'intervention.

Intervention	IDE	40 €	90 €
Intervention de moins de 5 m de hauteur	90 €	40 €	50 €
Intervention de plus de 5 m de hauteur	190 €	90 €	100 €

Pour permettre le déplacement des techniciens de l'Abeille du Forez, merci de communiquer :

- La localisation du nid
- Les coordonnées de propriété

Pour la destruction de votre nid de frelons asiatiques, de mander par mail une intervention du Syndicat de l'Abeille du Forez : contactadf@free.fr en mettant en copie les deux techniciens : Richard Faure : richard.p.faure@orange.fr / Aurélien Griot : gaurelien765@gmail.com

INCIVILITÉS

Environnement et Incivilités !

Alors que l'on ne cesse de parler d'écologie et de protection de l'environnement, la question des déchets qui polluent notre environnement revient ainsi régulièrement.

La campagne regorge aussi de dépotoirs avec « des gens qui considèrent la nature comme une poubelle ». Ce ne sont pourtant pas les solutions qui manquent pour déposer ses déchets : bacs jaunes, points d'apport volontaire pour le verre, conteneurs à textile, points de collecte pour les piles et ampoules usagées, médicaments rapportés en pharmacie et aussi déchèterie à Savigneux.

Une fois le tri effectué, les déchets restants sont déposés dans des sacs fermés dans le bac au couvercle gris.

On n'oublie pas non plus les déjections canines, les mégots, tout comme les bruits qui dérangent les voisins.

Il est toutefois regrettable de devoir prendre des sanctions mais certains ne nous laissent pas le choix.

Si vivre en société n'est pas toujours simple, il y va de la responsabilité de chacun pour que tout se passe au mieux.



TEOMi / BIODIVERSITÉ

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le nouveau système se composera de 4 étapes clés.



ÇA COMMENCE QUAND ?

La mise en place de la TEOMi se déploie en 4 phases, de 2024 à 2027.

ANNÉE	ACTIONS	FACTURE
2024	Distribution de nouveaux bacs gris pucés ou de badges, à domicile ou lors de permanences	TEOM
2025	Année de test : test de la comptabilisation des levées	TEOM
2026	Année de comptage réel des levées	TEOM
2027	Paiement de la TEOMi en même temps que la taxe foncière	TEOMi



Atlas de Biodiversité Communale

Un Atlas de la Biodiversité Communale va prochainement être conduit sur notre commune. Ce projet est porté par Loire Forez agglomération qui s'engage pour la préservation de sa biodiversité à travers la constitution d'Atlas de la biodiversité communale depuis 2018. 35 communes de l'agglomération ont déjà bénéficié de ce dispositif dont l'objectif est de mieux connaître le patrimoine naturel pour ainsi mieux le valoriser et le préserver.

* Qu'est-ce qu'un Atlas de Biodiversité Communale ?

Un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) est une démarche qui permet à une collectivité locale de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel.

Chaque Atlas de Biodiversité Communale est élaboré à partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats naturels, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires.

Ces atlas ont pour objectifs de :

- identifier les enjeux de biodiversité du territoire et améliorer les connaissances ;
- sensibiliser et mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

Il s'agit donc d'un programme de connaissances de la nature et d'animations pour les habitants et les communes.

* Atlas de Biodiversité Communale : identifier les enjeux de biodiversité du territoire et aider la collectivité à agir

Piloté par Loire Forez agglomération en partenariat avec France Nature Environnement Loire, un atlas de biodiversité communale sera conduit sur 18 communes des coteaux et de la plaine du Forez.

Prévu sur la période 2024-2026, ce projet bénéficie du soutien de l'Office Français de la Biodiversité. Par le biais d'inventaires naturalistes, il s'agit d'obtenir une connaissance plus fine de la biodiversité afin d'intégrer les enjeux identifiés aux futures politiques d'aménagement des territoires. L'ensemble des habitats naturels seront ainsi caractérisés et les principaux groupes d'espèces inventoriés : flore vasculaire, oiseaux, amphibiens, libellules, reptiles, papillons de jour, chauves-souris et grands mammifères.

* Des animations et des actions de sensibilisation seront proposées tout au long de l'ABC

L'ABC permettra de sensibiliser à la préservation de la biodiversité locale et d'impliquer directement les habitants au-travers la réalisation d'actions participatives (sorties nature, conférences, chantiers de restauration de mares, animations scolaires, ...) et, in fine, la construction concertée d'un plan d'actions pour la préservation du patrimoine naturel des communes.

* Les 18 communes concernées par l'ABC :

Boën-sur-Lignon, Chalais-d'Uzore, Champdieu, Châteaufort, Essertines-en-Châteaufort, Leigneux, L'Hôpital-sous-Rochefort, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Momand-en-Forez, Palogneux, Pralong, Sail-sous-Couzan, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Laurent-Rochefort, Saint-Paul-d'Uzore, Saint-Sixte et Trellins.

CHAUFFAGE

Mieux respirer c'est ça l'idée!
AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Chauffage au bois

Pour un chauffage individuel au bois plus performant

SAINT-ÉTIENNE - LOIRE-FOREZ

LE CHAUFFAGE INDIVIDUEL AU BOIS ÉMET-IL DES POLLUANTS DANS L'AIR ?

Tout en étant la 1^{re} énergie renouvelable en France (20 %), ces appareils de chauffage peuvent représenter en période hivernale jusqu'à 90 % des émissions de particules fines (PM2,5) sur l'agglomération stéphanoise.

Y-A-T-IL UNE RÉGLEMENTATION LOCALE POUR LE CHAUFFAGE AU BOIS DANS L'AGGLOMÉRATION STÉPHANOISE ET SES ENVIRONS ?

Oui, pour améliorer la qualité de l'air l'utilisation des appareils de chauffage au bois à foyer ouvert est interdite sur toutes les communes de Saint-Étienne Métropole et les communes de Bonson, Saint-Cyprien, Saint-Marcellin-en-Forez, Saint-Just-Saint-Rambert et Sury-le-Comtal à compter du 1er avril 2025.

Sur le même secteur, seule l'installation d'un appareil de chauffage au bois labellisé « flamme verte » ou équivalent est autorisée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Qu'est qu'un appareil performant ?

C'est un appareil labellisé « flamme verte » ou présentant des caractéristiques équivalentes, qui permet un meilleur confort thermique, à moindre coût et 10 fois moins polluant.

POURQUOI CHOISIR UN APPAREIL DE CHAUFFAGE AU BOIS PERFORMANT ?

Les appareils à foyer ouvert sont les principaux émetteurs. Ils ont également un très faible rendement, avec moins de 15 % de la chaleur produite qui est transmise dans la pièce. Bien utilisé, un chauffage au bois performant émet jusqu'à 10 fois moins de particules fines qu'un appareil classique, tout en améliorant votre confort et en consommant moins de combustible.

Pour en savoir plus : www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr
www.loire.gov.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Air/Plan-de-Protection-de-l-Atmosphere-Saint-Etienne-Loire-Forez-PPA3-SELF

SI MON APPAREIL N'EST PAS PERFORMANT (DATANT D'AVANT 2002) OU EST UN FOYER OUVERT, COMMENT LE CHANGER ? EXISTE-T-IL DES AIDES ?

Lieux d'habitation	Contact
<p>Saint-Etienne Métropole, Loire Forez agglomération</p>	<p>contact@renovations42.org</p>  <p>Renovations 42 Le Service Public de la Renovation de l'Habitat</p> <p>04 77 41 41 25</p>

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'aide locale est cumulable avec les différentes aides à la rénovation énergétique proposées par l'État telles que MaPrimeRénov ou les certificats d'économie d'énergie.

Plus d'informations sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N321>

AU NIVEAU LOCAL

Certaines collectivités peuvent vous aider jusqu'à 1 500 € sous conditions de revenus. Retrouvez les aides locales disponibles :

<https://carto.datara.gov.fr/1/territoiresfondsairbois.map>





3 CONSEILS POUR UNE COMBUSTION OPTIMALE

plus de chaleur et de confort

moins de bois consommé

moins d'émissions polluantes

Une cheminée ouverte n'est pas un bon moyen de chauffage et pollue. Seulement 15 % de la chaleur du feu est transmise dans la pièce alors que pour un poêle récent performant, c'est au maximum 75 %.



Un allumage par le haut

- Des bûches empilées du plus gros au plus petit diamètre et bien espacées pour que l'air circule.
- Sur le dessus : du bois de cagette en peuplier et/ou un allume-feu sans produit pétrolier (ex : laine de bois).

Un chargement régulier

Ajouter du bois quand les braises sont encore vives sans surcharger le foyer, y compris à l'allumage.

Un tirage maîtrisé

- Ouvrir toutes les entrées d'air à l'allumage ou lors du rechargement.
- Réduire les entrées d'air quand le feu a bien pris, sans jamais les fermer complètement.

Une vitre encadrée rigide une mauvaise contribution : ouvre les entrées d'air.

DES POINTS ESSENTIELS À NE PAS OUBLIER !

- Bien respecter les instructions de la notice de l'appareil** pour en tirer le meilleur parti : calibre des bûches, chargement, réglage du tirage, entretien...
- Bien entretenir son installation** en la nettoyant, en vidant souvent le cendrier. Confier à un professionnel une fois par an la vérification des joints et de l'état du brûleur.
- Veiller au ramonage de la cheminée** au moins 1 fois par an (1 mm de saie dans le conduit = 10 % de bois consommé en plus !) et éviter les bûches de ramonage, polluantes et inefficaces.
- Remplacer son vieux appareil de chauffage ou sa cheminée ouverte** par un appareil performant, en veillant à ne pas le surdimensionner. Des aides existent pour les appareils installés par un professionnel RGE.

POUR ALLER PLUS LOIN Découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement sur : [France Renov](http://www.france-renov.gouv.fr) 0 800 800 700

Tout de l'ADEME « Comment bien se chauffer au bois ? » Guide de l'ADEME « Adapter le chauffage au bois »

3 CONSEILS POUR UN BOIS DE QUALITÉ

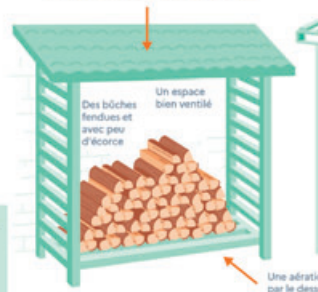
Des bûches sèches

Si le taux d'humidité est :
 > 23 % (bûches fraîchement coupées) : les faire sécher 18 mois avant utilisation,
 > 23 % (bûches achetées déjà séchées) : veiller à les stocker à l'abri de l'humidité.

Santer les bûches 48h avant de les utiliser pour parfaire le séchage.

Un stockage à l'abri de l'humidité

Un abri couvert, idéalement contre un mur



Un espace bien ventilé

Des bûches fendues et avec peu d'écorce

Où stocker les granulés en sac ? Dans un local bien ventilé et non humide, isolé du sol (surélevés sur une palette par exemple). Autre conseil : ne pas les acheter à l'avance s'ils ne sont pas utilisés dans l'année.


Un bois bien séché, c'est :

- plus de chaleur produite et donc plus de confort,
- moins de bois consommé pour se chauffer, et donc des économies,
- un allumage plus facile et sans fumée,
- un appareil et un conduit de fumée qui s'encrassent moins vite,
- une meilleure combustion et donc moins de particules polluantes dans l'atmosphère.

Les bois à privilégier

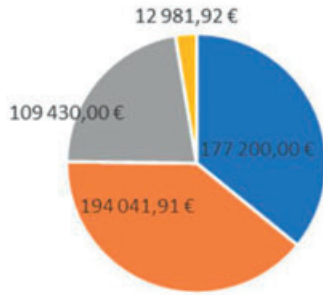
- Issus de feuillus durs : chêne, hêtre, charme... (les bois tendres de bouleau ou de peuplier sont plutôt à éviter à l'allumage),
- ni traités, ni peints, ni souillés,
- de préférence porteurs d'un label de qualité.

Pour les bûches



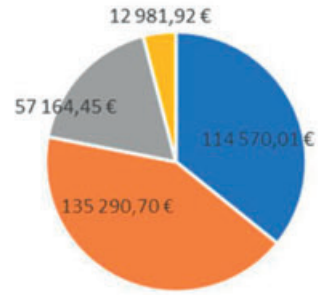
Pour les granulés

Dépenses de fonctionnement prévisionnel

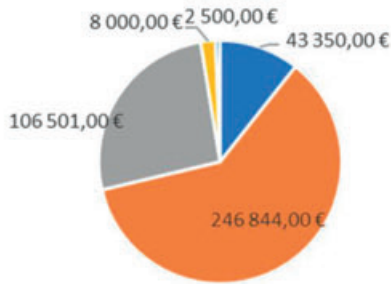


- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel, frais assimilés
- 65 Autres charges de gestion courante
- 68 Dot. aux amortissements et provisions

Dépenses de fonctionnement réalisées au 15 novembre 2024

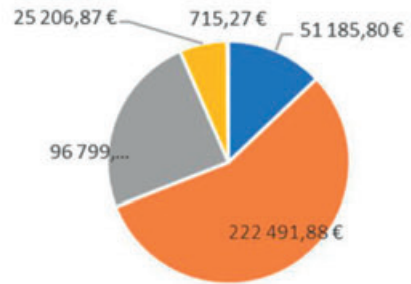


Recettes de fonctionnement prévisionnelles

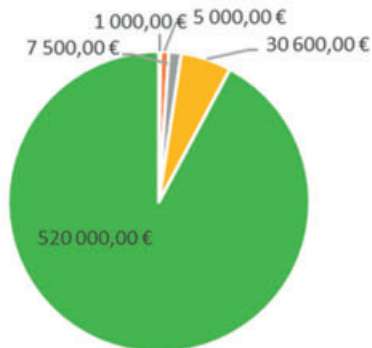


- Prod. services, domaine, ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Atténuations de charges

Recettes de fonctionnement réalisées au 15 novembre 2024

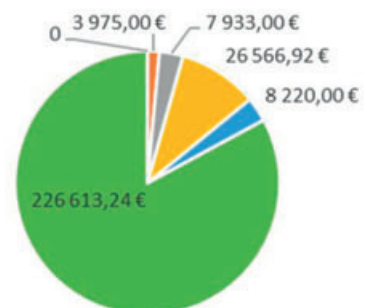


Investissements prévisionnels



- Emprunts et dettes assimilées
- Logiciel mairie (comptabilité, budget, paies, état civil)
- Ecole: videophone, retroprojecteur...
- Voirie
- tondeuse
- Rénovation énergétique de la mairie et de l'école

Investissement réalisés au 15 novembre 2024





Cela ne vous a pas échappé, le contexte national financier est plus que compliqué. Cela va imposer une gestion budgétaire des plus rigoureuses pour faire face à cette situation de baisse sans précédent des dotations allouées aux communes et aux Départements.

Les équipes municipales vont devoir redoubler d'efforts pour boucler le financement de leurs projets. A ce titre, l'engagement et le travail de chaque élu est d'ailleurs à souligner.

Alors que les prochaines élections municipales se profilent déjà, il est à craindre que le renouvellement de 2026 manque de candidats tant la tâche, plus particulièrement dans nos communes rurales, devient ardue.

En cette fin d'année 2024, nous avons d'ailleurs accueilli deux nouveaux maires sur notre canton. Pascal Leleu, Maire de Pommiers-en-Forez, suite au décès de notre ami et fidèle compagnon dévoué, Henri Cherbland, et Josette Gardant, Maire de Saint Polgues, suite à la démission de Dominique Fraise.

L'année 2025 verra aussi l'arrivée de deux nouvelles communes, puisque La Côte-en-Couzan et Saint Didier-

sur-Rochefort ont décidé d'unir leur destinée ; tout comme Saint Laurent-Rochefort, Débats Rivière d'Orpra et L'Hôpital-sous-Rochefort. Ces unions porteront à 48 le nombre de communes composant notre canton de Boën-sur-Lignon.

En tant que Conseillers départementaux, soyez assurés que nous continuerons à parcourir l'ensemble de ces communes pour être aux plus près de vos préoccupations et venir à votre rencontre.

Malgré les difficultés budgétaires, la majorité départementale a la volonté de poursuivre son aide en direction des communes. Bien sûr, cela imposera des choix qui seront parfois cornélien. Car, comme le disait, en son temps, N. Machiavel « en politique le choix est rarement entre le bien et le mal, mais entre le pire et le moindre mal ».

Pour faciliter la réalisation des projets de votre commune de Pralong, la rénovation énergétique de l'école et de la mairie, la reconstruction de l'escalier extérieur de l'école et l'extension du columbarium au cimetière, ont bénéficié du soutien financier du Département en 2024.

Autre acteur majeur de notre vie en société, le monde associatif a toute notre attention, tant l'implication des bénévoles est primordiale pour animer nos villages et créer du lien social. La qualité des animations et spectacles proposés dans nos communes rurales est à souligner. Les organisateurs déploient des trésors d'ingéniosité qu'il est important de saluer. Le Sou des écoles du RPI, l'école de musique et danse AREMUZ, l'Entente Sportive Champdieu – Marcilly et la Pétanque pralonaise, ont bénéficié d'une subvention.

Même si ces actions restent mineures par rapport à la part du budget consacrée aux solidarités humaines qui atteint désormais près de 66 %, soit environ 524 millions d'euros, il est, à nos yeux, essentiel de les maintenir, afin de favoriser l'amélioration de votre cadre de vie et de contribuer au bien-vivre ensemble.

Que cette année 2025 soit la plus douce et la plus sereine possible !

Chantal BROSSE et Valéry GOUTTEFARDE

Conseillers départementaux du Canton de Boën-sur-Lignon

Pralong, une commune engagée dans la transition énergétique

Un projet d'envergure pour l'école et la mairie

La commune de Pralong poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique en lançant un ambitieux programme de rénovation de l'école élémentaire et de la mairie/bibliothèque. Réalisé en partenariat avec le SIEL-Territoire d'Énergie Loire, ce projet illustre une volonté partagée d'allier efficacité énergétique, respect de l'environnement et amélioration du cadre de vie des habitants.

Un diagnostic partagé pour des solutions adaptées

L'école, datant de 1976, souffrait de lacunes en matière d'isolation thermique et acoustique, entraînant des pertes énergétiques importantes et des difficultés à respecter les normes de qualité de l'air intérieur. La mairie, construite en 1994, présentait des défis similaires avec des surfaces vitrées peu performantes. En collaboration avec le SIEL-TE, la commune a pu bénéficier d'une expertise technique complète, allant de l'identification des bâtiments à rénover jusqu'à l'accompagnement dans la recherche de subventions. Ce travail de fond a permis de concevoir un projet sur mesure répondant aux besoins spécifiques de chaque bâtiment.

Des travaux qui allient modernité et tradition

Les rénovations menées par MBA Architectures, agence d'architecture ligérienne, visent des objectifs ambitieux :

Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école avec une puissance de **29,5 kWc**, soit **170 m²** de surface couverte par **72 panneaux**, montés sur bac acier et équipés de micro-onduleurs. Ce dispositif permettra une production annuelle estimée à **34 000 kWh**, injectée et vendue en totalité.

Isolation thermique des façades en laine de bois, matériau biosourcé et performant.

Remplacement des menuiseries pour atteindre les standards du label BBC-Effinergie Rénovation, traiter les problématiques de surchauffe estivale et améliorer l'isolation acoustique.

Mise en place d'une ventilation double flux dans chaque salle de classe pour améliorer la qualité de l'air intérieur.

Remplacement de la ventilation dans la mairie avec mise en place d'un registre de réglage.

Rénovation des toitures avec renforcement de la charpente de l'école.

Ces travaux intègrent des solutions modernes tout en respectant le patrimoine architectural de la commune.

Une gestion financière rigoureuse

Grâce à des financements croisés incluant le Fonds Vert, la Région, le Département et le dispositif Rénolution du SIEL-TE, près de 76 % des coûts, sont couverts par des subventions.

Cette gestion exemplaire permet à la commune de limiter son investissement tout en maximisant les bénéfices pour ses habitants.



Un avenir durable pour Pralong

Ce projet témoigne de la capacité de la commune de Pralong et du SIEL-TE à conjuguer innovation et préservation des ressources. Les bénéfices attendus vont bien au-delà de la réduction des consommations énergétiques. Ils incluent :

- Une amélioration significative du confort des usagers,
- Une meilleure intégration paysagère des bâtiments,
- Une contribution tangible à la transition énergétique.

Avec cette initiative, la commune de Pralong s'affirme comme un modèle de commune engagée pour un avenir durable.

Un bel exemple de ce que la collaboration entre une collectivité locale et un syndicat d'énergie peut accomplir.



Ecole

Horaires :

Scolaires :

lundi / mardi / jeudi / vendredi :
8h30/12h00 et 13h45/16h15

Garderie

7h30/8h20 : payante
12h-12h15 et 16h15/16h45 :
gratuites
16h45/18h : payante

Cantine :

12h/13h35 : Les menus sont
préparés par la société API.

Répartition des classes et personnel :

Cette année, 69 élèves sont accueillis à l'école de Pralong, répartis en trois classes :

- 13 élèves en CE1 et 8 élèves en CE2 avec Mme Vilvert (directrice)
- 4 élèves en CE2 et 19 en CM1 avec Mme Billaud
- 25 en CM2 avec Mme Darnis

• Mme Derory (AESH) est présente à l'école (3 jours) pour aider des élèves en situation de handicap.

• Mme Tronel, Mme Pernil gèrent la cantine, la garderie et le transport scolaire, ainsi que l'entretien des locaux.

Projets pédagogiques 2023-2024

L'année scolaire a été riche en projets.

*L'école a été labellisée « école en poésie ». Une subvention lui a été accordée et les élèves ont eu la chance d'accueillir une poète, Hélène Suzzoni, qui les a initiés à la poésie. Ils ont également créé des courts poèmes sur le thème « Je te souhaite » qu'ils ont offerts aux gens qu'ils aiment mais aussi aux gens qui partagent leur quotidien à l'école. Enfin, une collaboration avec Maud Terrillon et le théâtre des Pénitents a permis un véritable travail de mise en voix de poèmes qui a abouti au spectacle proposé lors de la fête de l'école. Ces interventions auprès des élèves leur ont appris à poser leur voix et à

mettre en scène des poèmes appris et choisis par eux-mêmes.

*L'année 2023-2024 a également été rythmée par l'olympisme. Elle a vu des projets sportifs : sortie à l'escalade pour certains, journée au ski pour tous au Col de la Loge, et journée de jeux sportifs à St Bonnet le Courreau. Ces sorties initiées par les enseignantes sont réussies grâce à la présence de parents volontaires qui prennent du temps pour nous accompagner.

Mais tous ces projets n'auraient pas eu lieu sans le financement de l'Association du sou des écoles « Chaprapaul » que nous remercions.

*La liaison école collège a bien

évidemment eu lieu : après avoir partagé un travail commun autour d'un projet « livre élu » sur l'imaginaire, les élèves des classes de Ce2 / Cm1 ; Cm1 / Cm2 et une classe de 6ème, se sont rencontrés au collège de Boën. Cette matinée a permis un échange entre les élèves afin de présenter leur travail de l'année et de visiter l'établissement. Cette expérience entre les enfants d'un même cycle est toujours très enrichissante. Les écoliers ont également pu vivre un repas au self du collège.

*Pour conclure, il est un projet que l'on renouvelle maintenant chaque année : la visite régulière à la bibliothèque du village où Chantal





et ses collaboratrices nous accueillent par classe, pour lire des histoires ou présenter des kamishibaïs qu'elles ont sélectionnés en fonction de nos demandes et besoins. Les enfants prennent ensuite un temps pour choisir un livre qu'ils emmènent à l'école pour le partager lors des temps de lecture collective ou des temps de « chut...je lis ». Quelques surprises nous

accueillent : décoration au fil de l'actualité, moment de chant ou de musique... Ces temps de bibliothèque sont répétés environ deux fois par période. Merci !



*En attendant, les élèves de Pralong, leurs enseignantes et le personnel de l'école vous souhaitent une excellente année 2025 !
Prenez soin de vous et de vos proches*

HABITAT

Vous aider à améliorer votre logement

Un guichet unique a été mis en place pour toute question relative à l'habitat et au logement.

OPAH-RU, ANAH, primes CEE, prime Rénov, etc. Il vous est parfois difficile de vous retrouver parmi les aides existantes... Que vous soyez propriétaires, bailleurs ou porteurs de projets, Loire Forez Agglo vous accompagne afin d'éclaircir l'horizon de vos futurs travaux.

Face à la diversité des acteurs et des aides liées à l'habitat, nous proposons une entrée unique, en partenariat avec le Département de la Loire.

Pour toutes les aides financières, avec ou sans conditions de ressources, contactez :

04 77 96 56 66

habitat@loireforez.fr

DÉCHETS

Compostez facilement !

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), les biodéchets (déchets alimentaires et déchets issus de l'entretien des jardins) n'ont plus leur place dans votre poubelle grise. L'objectif est de réduire considérablement le volume de nos poubelles d'ordures ménagères.

En compostant, j'allège ma poubelle, je diminue les coûts liés à l'enfouissement comme la pollution liée à la collecte. Je bénéficie d'un engrais naturel : le compost !

Pour vous aider dans cette démarche, Loire Forez Agglo met en place des solutions de tri adaptées en priorisant le déploiement du compostage de proximité.

Vous habitez un logement avec un jardin ?

Si vous disposez d'un espace extérieur, vous pouvez composter chez vous. Pour cela, nous vous proposons du matériel subventionné : un composteur de 400 L et un petit

seau offert dédié au stockage des déchets alimentaires au tarif de : 25€ ;

un composteur de 400 L, un petit seau offert et un brass'compost (outil permettant de brasser le compost et de favoriser l'apport d'oxygène) : 35€.

Vous habitez en centre-bourg ou en logement collectif et vous ne possédez pas de jardin ?

Si vous n'avez pas la place d'installer un composteur individuel chez vous, nous mettons à disposition des sites de compostage partagés (en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire).

Retrouvez les dates de

distribution sur :

loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/compostage/
_ Plus d'informations : compostage@loireforez.fr

Connaître les jours de collecte

Pour connaître les jours de collecte de vos déchets (déchets non valorisables et papiers emballages), accédez à la carte interactive et saisissez votre adresse dans la barre de recherche.

Cette carte vous permet également de **localiser les déchèteries (fixes ou mobiles) et les points d'apport volontaire (verre, tri, ordures ménagères ou déchets alimentaires) à proximité de chez vous.**

>> Accédez à la carte interactive : www.loireforez.fr

rubrique « déchets » ou directement sur geo.loireforez.fr/sig_loire_forez_dechets/

Contact : dechets@loireforez.fr •

Tél : 04 26 54 70 50 (prix d'un appel local).

BIODIVERSITÉ

Plantons en For'haies !

Loire Forez Agglo lance un vaste programme de plantation de haies et d'arbres champêtres.

Développée avec le soutien de fonds européens, cette opération doit permettre de renforcer les fonctionnalités des corridors et des trames écologiques, avec les agriculteurs au cœur de la démarche.

Ouvert à tous les agriculteurs situés sur notre territoire.

Tous types de plantations : haies, arbres isolés, alignements d'arbres, agroforesterie, bosquets. 100 mètres linéaires minimum.

**Plus d'infos : loireforez.fr
justinelagrevol@loireforez.fr
06 86 27 93 94.**

CHARTRE FORESTIÈRE

Lancement du réseau d'élus référents forêt

Près de 70 communes de l'Agglo ont désigné un **élu référent forêt** au sein de leur conseil municipal. Cet élu est ensuite amené à recevoir les déclarations de chantiers forestiers, en complément du secrétariat de mairie, pour une meilleure réactivité et une possible intervention sur le terrain aux côtés des forestiers. Ce système facilite les échanges, la compréhension des contraintes de chantier, puis le respect et la remise en état des routes.

Le réseau permet également aux élus de se former et de mieux maîtriser les spécificités de notre massif forestier, de la filière bois, et de ses usages.

Aides pour vos dessertes forestières

Le Département de la Loire a mis en place un plan filière forêt-bois avec 9 dispositifs, au service de la filière. Dans le cadre de la Charte forestière, Loire Forez agglomération a fait le choix de signer un contrat territorial avec le Département, et appuie certains des dispositifs, venant ainsi bonifier les aides proposées.

C'est le cas du dispositif 3 « Elargir le soutien à la desserte forestière - Rénovation de voiries forestières », qui permet d'aider les communes à financer les travaux de rénovation des pistes forestières. Loire Forez Agglo vient bonifier l'aide accordée par le Département de 10%, permettant aux communes d'être subventionnées au final à hauteur de 40% ou 60% selon la catégorisation de la piste concernée.

En 2024, le dispositif a débuté avec les communes du nord du

territoire. 14 d'entre elles ont déposé un projet, accompagnées par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), pour près de 130 000 € d'aides côté Département et près de 30 000 € côté Loire Forez Agglo. A partir de 2025, les communes du centre seront appelées à déposer leurs dossiers.

ALIMENTATION

Expérimentation de **Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA)** sur le bassin de vie de Boën-sur-Lignon

Pour permettre à chacun d'accéder à une alimentation saine et locale, quel que soit son budget, l'Agglo expérimente un dispositif ambitieux : la Sécurité sociale alimentaire.

L'objectif de ce projet ? Favoriser les achats alimentaires locaux pour préserver notre santé et soutenir les producteurs de notre territoire à s'engager vers une agriculture durable.

Comment cela fonctionne ? Les habitants vont co-construire leur réseau local de distribution alimentaire via des réunions qui se tiendront dans le secteur de Boën-sur-Lignon.

Plus d'infos sur loireforez.fr ou par mail à pat@loireforez.fr

FONDS D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES

Vous avez un projet d'investissement ?

Pensez à solliciter le fonds d'aide Loire Forez agglomération.

10% d'aide à l'investissement sur des travaux ou de l'acquisition de matériel. L'aide est bonifiée à hauteur de 20% en cas de reprise d'un commerce dans une commune de moins de 2 000 habitants.

Cumulable avec les aides de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Plus d'infos sur loireforez.fr

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF N'OUBLIEZ PAS D'ENTREtenir VOTRE INSTALLATION

L'assainissement non collectif est une solution efficace à une condition : l'installation doit être entretenue correctement afin d'éviter tout risque de corrosion, d'engorgement ou de pollution accidentelle.

Quelques conseils à respecter : Planifier une **vidange tous les 3 à 4 ans** pour retirer les boues accumulées.

Réaliser une surveillance et un **nettoyage complet tous les 6 mois**. Souscrire un contrat d'entretien, notamment pour les installations à filtres compacts et les microstations d'épuration.

Ne pas jeter d'objets non biodégradables (protections hygiéniques, lingettes, etc.), de corps liquides agressifs (produits chlorés, peintures, hydrocarbures, etc.) et de corps gras (huiles).

Ne jamais diriger les eaux pluviales ou les eaux de piscine vers la fosse.

Contact service SPANC Loire Forez : 04 26 54 70 90 • Guide d'entretien à consulter sur www.loireforez.fr

TOURISME

Des idées de sortie

L'agenda de l'office de tourisme Loire Forez recense tous les événements dans le Forez. Sortie du week-end ou sortie du jour, l'agenda fourmille d'idées pour satisfaire toutes les envies. Marché, brocante, visite guidée, atelier créatif, exposition, spectacle, concert, ... prenez date !

Retrouvez l'ensemble des brochures disponibles en téléchargement sur le site internet et dans les bureaux d'information touristique à Montbrison, Saint-Just Saint-Rambert, Chalmazel-Jeansagnière, Usson-en-Forez, Saint-Bonnet-le-Château, et au château d'Essalois à Chambles.

Tél. 04 77 96 08 69
rendezvousenforez.com



SPORT

Sport et santé à Aqualude

Des cours spécifiques sont dispensés dans le cadre du **contrat local de santé** de Loire Forez Agglo. Un des objectifs de ce dispositif est de **promouvoir l'activité physique comme facteur d'amélioration de la santé** et particulièrement à destination des **publics les plus vulnérables** : porteurs de maladies chroniques (affections de longue durée) ; seniors éloignées de la pratique d'activité physique et personnes en situation de précarité.

Séances dispensées par les maîtres-nageurs sauveteurs :

Le jeudi de 16h à 16h40

Contact : Piscine Aqualude

Tél : [04 77 96 24 61](tel:0477962461)

Mail :

piscineaqualude@loireforez.fr

TOURISME

Col de la Loge : anticipez vos sorties neige

La vente des forfaits annuels du col de la Loge est officiellement ouverte : préparez votre saison hivernale dès maintenant et découvrez les tarifs pour acheter ou recharger votre forfait en ligne.

Billetterie en ligne :

<https://www.station-coldelaloge.fr/decouvrir/infos-pratiques/tarifs/>

Au programme cet hiver, diverses activités à découvrir :

Ski de fond : 61km de pistes damées

Raquettes : 5 parcours de 4 à 15 km

Luge : 2 pistes

Chiens de traîneaux hiver : 3 boucles de 1 km, 2 km et 7 km

Ski joëring : entre ski et équitation

Vie des entreprises Entreprises ayant travaillé pour Pralong



**Terrassement
Assainissement
Finition Bordure
VRD**

**TP
Verdier Poyet**

**La Tuilerie - 42 130 MARCOUX
06 85 20 65 63 / 04 77 97 16 15**

Pierre & Rénovation *Taille de pierre
Restauration
Dallages
Cheminiées
Enduits
Badigeons
Stuc Marbre
Escaliers*



**Jean-Philippe
Plagne**

Faury
42600 Essertines en Châteaufort - Tél./Fax 04 77 58 97 89
E-mail : jean-philippe-plagne@wanadoo.fr
RCS Montbrison 453 636 505 RM 422 - Code APE 452 A



Fabien FAURAND

Nouvelle adresse :
**Zone Artisanale Montoisel
42600 PRALONG**

MARBRE *Laveille-Quet*
MONTBRISON



*Réalisation de tous
travaux funéraires.
Grand choix
de fleurs artificielles*

24 Chemin de Chézieux - Zone Artisanale de Chézieux
42600 MONTBRISON - 04-77-58-28-48
Nouveau site internet : www.marbrerie-laveillequet.fr

Carre des lys

Etienne Place
Cuisinier - Traiteur

Mariage • Buffet • Séminaire • Événementiel

43 rue de Laplatte 42600 Montbrison
04 77 58 16 08 - contact@carredeslys.fr
www.carredeslys.fr



S.A.R.L.

DAN ELEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

336 ROUTE DE SAIL
42990 SAINT GEORGES EN COUZAN

www.groupe-pallay.fr

PALLAY
SAVOIR FER FOREZ



Le métal à l'oeuvre, de toutes façons

Serrurerie Métallerie Charpente
Zi de tournel 42600 Champdieu
04 77 24 49 41

L'Art du Pinceau

PLÂTRERIE / PEINTURE

MONIER Olivier MOREL Yannick
06 37 33 13 76
lartdupinceau42@gmail.com
9, rue de la Jalousie
42130 MARCILLY-LE-CHÂTEL



Entreprises ayant travaillé pour Pralong

MBA ARCHITECTURE

Adèle Perrache
ARCHITECTE

Contact :
adele.perrache@mba-architecture.fr
06 65 64 34 36
www.mba-architecture.fr

Installée depuis 2 ans sur la commune de Chalmazel-Jeansagnière, Adèle PERRACHE - MBA Architecture, accompagne les collectivités locales, les professionnels et les particuliers dans la conception et la réalisation de projets d'architecture.

Son intervention couvre tous types de travaux :

- Construction neuve pour donner vie à votre projet ;
- Réhabilitation pour restaurer et revaloriser le patrimoine ancien
- Rénovation thermique / énergétique, pour améliorer le confort de vie des usagers dans un bâtiment existant.

Merci à la commune de Pralong pour sa confiance, sur les travaux de rénovation énergétique de l'école et de la mairie !

FAUCHÉ
Éco-énergies

Agence Éco-énergies Centre-Est
18 experts à votre service

280 chantiers en 2023

4,6 M€ de chiffre d'affaires en 2023

Acteur français indépendant des solutions et services à l'énergie. Fauché, ce sont plus de 2 500 femmes et hommes, répartis dans plus de 120 implantations en France, qui déploient des services énergétiques fiables et pérennes.

Des architectures les plus simples aux technologies les plus sophistiquées, Fauché Éco-énergies Centre-Est imagine et intègre des projets sur mesure pour vous accompagner dans vos enjeux énergétiques et vous simplifier la vie.

Frédéric Magat
Directeur de l'agence Fauché Éco-énergies Centre-Est
9 allée du Vorzelas
42480 La Fouillouse
04 77 01 01 03
ecoenergies-centreest@fauche.com

— Installation photovoltaïque

Accroître votre performance, rentabilité et compétitivité
Garantir la continuité électrique optimale des installations
Assurer le confort et la sécurité des exploitants et des utilisateurs
Améliorer l'efficacité énergétique de vos sites

BEG
BATIMENT
ELECTRICITE
GENERALE

JM
Menuiserie / Couverture

TRUNEL **LES GARÇONS DU BOIS** **ROBERT**

SCIERIE • CHARPENTE • MENUISERIE

Le bourg - 42940 CHATELNEUF
04 77 76 80 86
lgdb.charpente@gmail.com

ABN FAÇADES

06 18 38 34 34

ISOLATION PAR L'EXTÉRIEURE - SABLAGE ET JOINT DE PIERRE
PEINTURE EXTÉRIEURE - RAVALEMENT DE FAÇADES

42160 Bonson

abnfacades.fr contact@abnfacades.fr
abnfacades abn_facades

Cellier
Isolation
Plâtrerie
Peinture

04-77-58-17-17
5 rue centrale, 42600 Montbrison

Neel Fraise



Les années se suivent et se ressemblent avec leurs lots d'évènements impactant plus ou moins nos modes de vie.

La période actuelle n'y échappe pas, tout comme le secteur du bâtiment ; en effet le marché du neuf est en perte de vitesse ; cependant celui de la rénovation résiste malgré une conjoncture peu favorable (taux d'intérêts élevés, mesures gouvernementales pour la rénovation énergétique illisibles).

C'est dans ce marché de la rénovation que Plastibaie et le Groupe Lorillard sont positionnés depuis de nombreuses années. Notre savoir-faire est reconnu et nous permet de maintenir une activité en croissance.

Innovant, le Groupe propose cette année un nouveau châssis mixte Bois /Alu, la menuiserie Fusia,

brevetée, et déjà couronnée par le monde du bâtiment. Ainsi, nous offrons à nos clients une gamme produits encore plus large. Il est à noter que cette innovation vient également d'être présentée à la « Grande Exposition du Fabriqué en France » à l'Élysée fin octobre dernier.

Plastibaie, quant à elle, continue de nouer des partenariats avec des acteurs locaux. Cette année c'est avec le Groupe Blanchet, que nous avons réalisé en co-traitance la fourniture et la pose des châssis PVC de l'EHPAD de Montbrison.

De plus, pour le marché du particulier, Plastibaie devient « Plastibaie X Lorenove », Lorenove étant la marque historique du Groupe Lorillard pour la vente aux particuliers dont la réputation n'est plus à faire. 2025 s'annonce d'ores-et-déjà avec de nouveaux défis à relever pour l'équipe, qui vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2025.

Marc DALMAIS

Chapuy Paysage

Bientôt un an que l'entreprise CHAPUY PAYSAGES existe.

Je suis très satisfait de cette première année d'activité avec un carnet de commandes qui s'est rempli rapidement.

Je vous propose une palette de services : aménagements extérieurs (pavage, massif...) et entretien de vos jardins (tonte, taille...) avec crédit d'impôt.

Je peux aussi réaliser des plans 3D pour aider le client à se projeter.

Je remercie toutes les personnes qui m'ont fait confiance et permis de lancer mon activité.

A l'occasion des fêtes de fin d'année et comme le veut la tradition, je souhaite une bonne et heureuse année 2025 aux pralonnaises et pralonnais.

<p>Emilien CHAPUY Paysagiste et créateur extérieur</p> 	<p>06 33 15 16 80 chapuypaysages@orange.fr 354 Route de Saint-Bonnet 42 600 PRALONG Crédit d'impôt</p>
--	--



NAOKI

LA TRIBU DU PROPRE

NETTOYAGE, ENTRETIEN ET DÉSINFECTION DE LOCAUX PROFESSIONNELS

Nos services pour tous les secteurs d'activités : Industrie, habitat collectif, santé, collectivités, administration, banque, finance, assurance, commerce, services aux entreprises, services aux particuliers, associations, hôtellerie, restaurant, marchés publics.




NOS SERVICES


Nettoyage bureaux et locaux professionnels


Désinfection et décontamination


Entretien des locaux commerciaux


Entretien de salles blanches


Nettoyage industriel


Vitres

OÙ NOUS TROUVER ?

À MONTBRISON :
 ZA de Montoisel - Creux du Pendu
 42 600 PRALONG

À SAINT-ÉTIENNE :
 42 Boulevard Antonio Vivaldi
 42 000 SAINT-ÉTIENNE

NOUVEAUTÉ :

ADHÉSION ACCES SAP :
 Nous vous offrons la possibilité de bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% sur nos services de nettoyage à domicile, pour encore plus de simplicité et de ménage chez vous !

AGENCE DE MONTBRISON | 07 87 30 79 64 | **NAOKI-PROPRETE.FR**



L'entreprise **Au fil des saisons** vous présente ses meilleurs vœux pour 2025 !
 Nous remercions tous ceux qui nous font confiance depuis 2010 et nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Bertrand Maillard 06 60 99 21 42
Ludovic Arnaud 06 73 21 10 15

DUPUY
 MATERIEL D'ASSISTANCE PHYSIQUE
 ZA DE MONTOISEL
 42600 PRALONG
 FRANCE

TÉL. 33 (0)4 77 97 12 02
 FAX 33 (0)4 77 97 05 74
 CONTACT@DUPUY-MAP.COM

www.styleetcouleur.fr

MAISON-BROZE
 Style & Couleur

04 77 97 04 38
 419 Route de la Menuiserie 42600 Pralong

isolation plâtrerie peinture sols

G.F.I.

Z.A. Les Daguets
 449, Route de la Menuiserie
 42 600 PRALONG - France

Téléphone : +33 (0) 4.77.97.14.73
 Fax : +33 (0) 4.77.97.12.21
 Email : gfi.42@wanadoo.fr
 Site : www.gfi42.fr

Outils coupant HSS
Outils coupant carbure
Vêtements personnalisés
Protection individuelle
Abrasifs bois & métaux
Outillage diamante

Visserie - Boulonnerie
Fixations
Electro-portatif
Outillage pneumatique
Outillage à main, Métrologie,
Serrage, Levage, Rangement, etc...

06.45.33.13.37

N'hésitez pas à nous consulter

S.A.R.L. Chambon Maise
 Créateur d'agencement

Encore une nouvelle année qui s'est écoulée avec beaucoup de projets réalisés et de changements apportés à notre entreprise.

Tout d'abord ce fut le départ en retraite bien mérité, de Mr Chambon, après avoir fondé l'entreprise avec Mr Maise il y a 40 ans. Puis l'entreprise a accueilli 3 nouveaux salariés afin de développer le secteur numérique avec le dessin, la partie pose et atelier.

Maintenant place à 2025, en espérant que la conjoncture ne freine pas les projets, même si nous avons de belles perspectives pour ce début d'année.

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

S.A.R.L. CHAMBON-MAISSE
 Création en 1984
 Effectif 8 Personnes
 Surface atelier 700 M2
 Intervention Géographique : Région Rhône Alpes Auvergne
 Fabrication agencement, mobilier de magasin, cuisine, salle de bain, éléments de décoration, tables, claustras, marches d'escalier

F. Brunel

Z.A de Montoisel - 42600 PRALONG - Tél. 04 77 97 17 99 - Fax 04 77 97 00 99
Mail : jeanphilippe.maise@wanadoo.fr - https : https://www.chambon-maise.com



Nous voilà à l'aube de janvier 2025 et c'est une date anniversaire très facile à calculer pour le « Taxi de Pralong » puisque cela fera 10 ans qu'il a vu le jour dans notre commune.

Comme tous les cinq ans, cette année est une année charnière pour l'entreprise qui est en train de faire la demande à la municipalité du renouvellement de l'autorisation de stationnement sur Pralong.

Vous avez maintenant l'habitude de découvrir des changements d'une année sur l'autre au fil des bulletins communaux.

Cette année 2024 ne déroge pas à la règle puisque l'entreprise a vu l'arrivée d'Isabelle en deuxième chauffeur depuis le 5 février 2024. Elle a pris la place de Coralie (pour ceux qui la connaissaient de 2023) qui désirait effectuer une reconversion professionnelle. La deuxième voiture du « Taxi de Pralong » reste toujours la même... du moins encore quelques mois car les kilomètres s'enchainent.

Concernant les changements plus classiques pour une entreprise de taxi, certains d'entre vous ont pu remarquer l'apparition d'un nouveau véhicule depuis juillet. L'ancienne voiture aurait pu faire encore quelques kilomètres supplémentaires mais un automobiliste en a décidé autrement en la percutant à vive allure par l'arrière ! Même si ma responsabilité n'est pas mise en cause, il s'agit tout de même d'une épreuve autant physique pour le conducteur que

financière pour l'entreprise. Néanmoins, nous relativisons car, vu le choc, les conséquences auraient pu être dramatiques.

Nous effectuons des transports classiques en taxi mais, comme nous vous l'avions précisé lors des bulletins précédents, nous avons arrêté les transports de nuit vers ou en provenance des boîtes de nuit.

Notre conventionnement avec l'assurance maladie nous permet de vous accompagner vers vos différents lieux de soins dans la mesure où vous possédez une « Prescription Médicale de Transport » que beaucoup d'entre nous appelons « bon de transport ».

Notre capacité de transport de colis urgents permet au « Taxi de Pralong » de continuer à proposer ce service.

A nouveau, nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée depuis toutes ces années et l'accueil que vous avez fait à Isabelle. Nous réitérons très sincèrement nos remerciements à l'équipe du conseil municipal pour son soutien que nous ressentons régulièrement au travers de différentes rencontres.

Le « Taxi de Pralong » vous souhaite à tous le meilleur pour cette année 2025.

Damien Dutriévoz pour le « Taxi de Pralong »
07 52 03 25 47 • taxidepralong@hotmail.fr



Menuiserie
Laurent
MORLEVAT
Z.A. Les Daguets / 42600 PRALONG
Pose et fabrication menuiserie bois/alu/pvc
porte - fenêtre - volet roulant - parquet - terrasse - dressing
04 27 62 01 26 06 29 57 25 07
l.morlevat@sfr.fr

La Menuiserie LAURENT MORLEVAT existe maintenant depuis plus de 13 ans... Avec plus de 26 ANS d'expérience dans son domaine.

Cette année 2024, l'entreprise s'est agrandie avec une salariée en plus.

Audrey est rentrée dans l'Équipe avec sa joie de vivre et sa bonne humeur !

La parité n'y est plus, nous sommes un homme et deux femmes... Pour une menuiserie c'est originale et étonnamment cela assure un bon suivi et une bonne finition des chantiers.

La Société continue de s'accroître avec un chiffre d'affaires en hausse, nous travaillons à 95% pour de la « rénovation », la demande est continuelle et nous ne sommes pas impactés par la perte de vitesse du « neuf » .

Nous travaillons de plus en plus prêt, et aussi sur Pralong, ce qui est très bien.

Nous apprécions de pouvoir réaliser les travaux sur notre village, notamment sur la réhabilitation thermique de l'école et la mairie, en étroite collaboration avec la Menuiserie MEUNIER MARNAT qui s'occupe de la fabrication et nous de la pose. Un partenariat assez efficace.

Nous remercions la commune pour nous avoir fait confiance !

Nous collaborons aussi avec 2 fabricants de menuiseries ; à savoir la Menuiserie MEUNIER MARNAT depuis plus de 13 ans pour le « Bois » et PLASTIBAIE depuis maintenant 2 ans pour «L'aluminium » et le « PVC »

Comme vous pouvez le constater, nous travaillons beaucoup en « LOCAL »

Notre ambition pour 2025 est de continuer sur cette dynamique de proximité et ainsi poursuivre sa pérennité sans pour autant augmenter notre chiffre d'affaires. Peut être un apprenti pour l'année prochaine, pour soulager l'équipe qui prend de l'âge...

Toute l'équipe de la Menuiserie L. MORLEVAT souhaite à toutes les Pralonnaises et tous les Pralongnais une très bonne Santé et une bonne Année pour 2025.

Profitez des instants présents, c'est essentiel.

Eco cleaner cuve

Société spécialisée dans la cuve à fioul située au 55 impasse des Cyprès à Pralong.

Nous proposons le nettoyage, recommandé tous les 5 ans, des cuves à fioul acier et plastique, la neutralisation par sable ou béton des cuves acier ainsi que la dépose, ce qui signifie l'enlèvement, de celle-ci qu'elle soit en acier ou plastique.

Nous fournissons après chacune de nos interventions, un certificat de neutralisation, de nettoyage, de dépose de cuve, celui-ci permet de percevoir les aides de Maprim'renov versées par l'Etat.

Tous nos déchets sont recyclés en centre agréé accompagné d'un suivi. Cette année, nous avons investi dans une pompe plus performante qui nous permet un travail plus efficace et plus rapide.



*Nos devis sont gratuits et personnalisés,
ils sont effectués sous 2 à 3 jours.*




MG REFRIGERATION :


Une nouvelle identité, la même expertise.


Depuis la création de l'entreprise en **avril 2018**, où j'opérais seul sous le nom de **GARBIL REFRIGERATION**, l'activité a connu une **progression constante**, grâce à votre fidélité et confiance. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre soutien.

Aujourd'hui, **fort de six ans d'expérience** et rejoint par un associé frigoriste expérimenté, l'entreprise franchit une nouvelle étape en devenant : **MG REFRIGERATION**.

Nos prestations :

 **Réfrigération** : Dépannages, installations et entretiens de systèmes frigorifiques (chambres froides positives et négatives, séchoirs à saucissons, meubles réfrigérés, etc.).

 **Climatisation** : Services dédiés aux particuliers et professionnels, pour des systèmes performants en toute saison.

 **Pompes à chaleur** : Dépannages, mise en service et entretiens pour des équipements fiables et économes en énergie.

Un service de proximité et une expertise renforcée à votre disposition.

Vous avez un projet ou besoin d'un dépannage rapide ? N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là pour vous accompagner dans tous vos projets de froid et climatisation.

Nous vous souhaitons de **bonnes fêtes de fin d'année** ainsi qu'une **bonne et heureuse année 2025** !

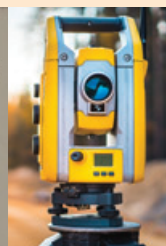
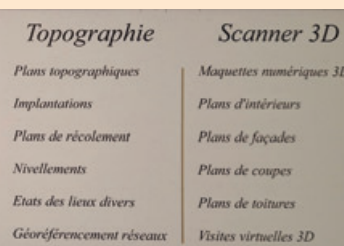
478, route des deux villages - 42600 PRALONG - Tél : 04 65 84 85 31 / 06 20 48 19 72
contact@mg-refrigeration.com



Forestier Topo

Topographe spécialisé dans les relevés à l'aide de scanner 3D, je mets à profit mes 15 années d'expérience dans ce domaine en tant qu'indépendant depuis 2022.

Je propose la réalisation de plans topographiques avant projet, de relevés de bâtiments avec plans d'intérieur, coupes et façades et maquettes numériques 3D. Mes services s'adressent aux collectivités, aux entreprises du bâtiment, architectes, bureaux d'études, ainsi qu'aux particuliers. Belles fêtes de fin d'année à tous.



Je suis Gracienne PERET, Coach et Formatrice en Image auprès de particuliers et de professionnels.

Je travaille dans une vraie démarche de développement personnel et de bien être pour « booster » l'estime et la confiance en soi en améliorant l'image de soi.

Je propose du coaching en individuel :

- Pour les particuliers qui manquent d'estime, de confiance et/ou qui ont une mauvaise image d'eux même :
 - Prise de poids/perte de poids ● Maladie/Burn out
 - Changement de vie personnelle/professionnelle
 - Moment bien être
- Pour les professionnels qui souhaitent impacter différemment par leur image (carte de visite de l'entreprise) :
 - Booster sa crédibilité auprès des clients
 - Trouver une image adaptée à sa posture d'entrepreneur
 - Soigner sa communication auprès de ses collaborateurs

J'anime des ateliers collectifs en lien avec des professionnels du bien-être.

Je propose des ateliers aux scolaires en lycée professionnel, aux personnes bénéficiaires de structures d'insertion.

Je forme des demandeurs d'emplois, des salariés... en organisme de formation, en entreprise. J'aborde les thèmes suivants :

- Posture professionnelle : estime de soi, confiance en soi, image de soi
- Gestion du stress
- Burn out

N'hésitez pas à aller sur :

- Mon site : www.graceaelle.fr
- Sur mes réseaux sociaux et professionnels :
 - Facebook Grâce à Elle
 - Instagram graceaelle-
 - LinkedIn GRACIENNE PERET
- Sur ma page google business pour consulter les avis : <https://g.co/kgs/.7Cg9ar>

Par contre beaucoup de nouveautés :

- J'ai remporté un appel d'offre fin 2023 pour dispenser de la formation en lien avec l'image de soi et la posture professionnelle pour des demandeurs d'emploi avec St Etienne Métropole.
- J'ai remporté mi 2024 un appel d'offre expérimental sur Loire Forez et Forez Est et un contrat de ville de Montbrison (public QPV) pour dispenser les mêmes formations.
- Je suis éligible au Cesu pour les particuliers.
- Je suis éligible au crédit d'impôt pour les entreprises et leurs salariés qui s'engagent sur une formation ou un atelier.(posture professionnelle, image de soi et communication professionnelle, gestion du stress et burn out)
- ◆ Je vais aussi lancer un abonnement de 6 mois pour les particuliers (comme une salle de sport)



Association de Pétanque Pralonnaise

L'année 2024 touche à sa fin pour l'APP.

Une histoire de passion, de détente et d'amitié.

La convivialité est le maître mot des adhérents qui se réunissent chaque vendredi soir.

Apprendre et progresser en s'amusant.

Créé en 2019, le club de Pralong (l'APP) compte 43 adhérents (dont 16 licenciés qui participent à des compétitions officielles).

Le club a bien évolué depuis ses débuts, grâce aux divers projets menés depuis plusieurs années (électricité et éclairage...). En cette fin d'année et courant 2025, de nouveaux travaux vont être lancés avec l'arrivée de sanitaires et d'un point d'eau. D'autres petits aménagements verront également le jour, afin d'embellir notre terrain, et

de le rendre encore plus fonctionnel 😊👍.

Une boutique en ligne a vu le jour aux couleurs du club (vestes, pulls, t-shirts casquettes...)

Nous avons participé au concours des associations organisé par la Crédit Agricole pour la caisse locale de Montbrison Chalmazel, et avons obtenu une jolie seconde place.

Nous avons également organisé ou participé à de nombreux événements cette année.

➡ Samedi 13/07 : Concours de pétanque de l'APP en semi-nocturne avec pas moins de 80 doublettes.

➡ Samedi 28/09 : Concours de pétanque de la fête patronale en partenariat avec le comité des fêtes avec 78 doublettes malgré un temps incertain !

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont permis la tenue,

l'organisation et la réussite de ces dernières manifestations.

Notre objectif sportif est de progresser et d'avoir de meilleurs résultats pour les licenciés lors de compétitions officielles.

L'APP : une invitation au partage et à la détente entre amis, toute personne intéressée par la pratique de la pétanque peut prendre contact avec les membres du bureau sur place, sur notre page Facebook l'APP ou sur notre adresse mail : associationpetanquepralonnaise@outlook.com

Le bureau de l'APP, Andréia, Julien et Maud, vous donne rendez-vous dès le printemps pour de nouvelles aventures ☺

Bonne et heureuse année 2025 à tous.

Agenda 2025

Dimanche 13/07 : Concours de pétanque de l'APP

Samedi 27/09 :
Concours de pétanque de la fête patronale



Bibliothèque

En 2024, la bibliothèque s'anime.

Au printemps, nous avons organisé une chasse aux œufs. Avant ce rendez-vous, les samedis 21 février et 2 mars, les enfants volontaires ont peint des galets et des œufs en bois fabriqués par Robert Brunelin. Ces derniers ont été cachés le samedi 30 mars dans l'espace jeu de la commune. Alors, une quarantaine d'enfants sont partis à la chasse. En échange des œufs trouvés, les enfants ont reçu un sachet de chocolats offert par la mairie.

Le 12 juillet, une balade contée était organisée par Chantal et Lucette. Une quinzaine de personnes ont suivi cette promenade. Le départ s'est déroulé dans le pigeonnier de la commune, avec une histoire sur les pigeons, ainsi que quelques explications. Cette escapade s'est ensuite prolongée au fil du Pralong, jusqu'au pont, où ce fut, à l'aide d'un kamishibai, un conte sur les poissons. Cette promenade s'est terminée au pied des ceps de vigne, vers la salle d'animation, avec une légende sur la vigne.

En août, durant la fermeture de la bibliothèque, nous n'avons pas chômé ! Une grosse session de désherbage qui consiste à sortir les livres les plus anciens et abîmés a été organisée. Au total, ce sont environ 200 livres qui ont quitté nos étagères pour faire place aux nouveautés que nous avons pu acheter grâce à la subvention que nous recevons de Loire Forez Agglomération.

Pour la fête patronale, nous avons souhaité participer à notre façon, en tenant un stand de jeux surdimensionnés qui nous ont été prêtés par Robert Brunelin.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons animé une séance de contes intergénérationnelle, à l'occasion de la semaine bleue. Des contes du Forez et d'ailleurs ont été lus par Chantal et Lucette, et une saynète jouée par les enfants du périscolaire sous la supervision de Madeleine. Cette belle séance, s'est terminée par un diaporama retraçant les paysages de Pralong et un verre de l'amitié que nous avons pu offrir grâce à la municipalité.

À l'heure où ces lignes sont écrites, une seule manifestation reste à venir, le 23 novembre, avec la fête du jeu de société, en collaboration avec Loire Forez Agglomération, le réseau Copernic, ainsi que l'ensemble des associations de Pralong.

Pour finir, nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle bénévole dans l'équipe, en la personne de Pascale, qui est arrivée au mois de septembre.

Pour rappel, l'adhésion à la bibliothèque est gratuite et votre carte est valable dans l'ensemble des bibliothèques, médiathèques et ludothèques du réseau Copernic.

Les horaires de permanences sont inchangés ; le jeudi de 17h30 à 19h et le vendredi de 16h à 17h30.

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte seulement les jeudis, de 17h à 19h.



Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien et Robert Brunelin pour son aide sur certaines de nos animations.

Un grand merci également à tous nos lecteurs qui pousse la porte de notre bibliothèque à chacune de nos permanences et à toutes les personnes qui ont pu faire des dons de livres au cours de cette année.

Nous vous souhaitons bonne lecture pour cette nouvelle année et que 2025 vous apporte beaucoup de joie.

André, Corinne, Chantal, Évelyne, Hélène, Laura, Lucette, Madeleine et Pascale.

Les classards

En début d'année, nous avons fait l'intégration des 2007. Nous nous sommes retrouvés tout au long de l'année quand c'était possible autour d'un verre.

Nous avons démarré l'année par le bal des classards qui a eu lieu le samedi 17 février 2024 à la salle de Pralong. Puis, nous avons distribué le muguet du 1^{er} mai.



Lors de la fête patronale de Pralong, nous avons, comme chaque année, distribué et vendu les brioches du vendredi soir au dimanche. Nous remercions tous les pralongais/es de leur accueil.

Pour 2025, nous allons essayer de refaire un bal et comme d'habitude les tournées.

ACCA de Pralong

Nous sommes heureux de vous informer que notre association de chasse s'engage cette année 2025 dans un projet qui va au-delà de notre passion pour la nature : une matinée de nettoyage de notre belle commune. Cet événement organisé en partenariat avec le réseau fédéral des chasseurs, des pêcheurs, de la protection des milieux aquatiques et des sports de pleine nature, se déroulera le samedi 15 mars 2025 matin et a pour but de préserver et d'embellir notre environnement local. Trop souvent, nous constatons que la nature est polluée par des déchets qui nuisent à la faune et à la flore. En tant qu'association de chasse, nous avons une responsabilité envers notre écosystème et nous souhaitons agir concrètement. Cette journée de nettoyage sera l'occasion de rassembler les membres de notre association, ainsi que les habitants de la commune, pour travailler ensemble à la protection de notre environnement. Ce sera également un moment convivial, où nous pourrions échanger sur notre passion pour la nature et sensibiliser le public à l'importance de la propreté et du respect de

notre cadre de vie. Au programme : collecte de déchets, sensibilisation à la protection de l'environnement, et un moment de partage autour d'une collation. Nous vous invitons donc à vous joindre à nous pour faire de cette journée un succès. Ensemble, nous pouvons contribuer à un avenir plus propre et plus sain pour notre commune. Nous comptons sur votre présence et votre enthousiasme pour faire de cet événement un moment inoubliable !

Enfin, nous vous donnons rendez-vous pour partager un moment convivial lors de notre casse-croûte de la brocante.

Et comme le veut la tradition, je vous souhaite au nom de tous les membres de l'ACCA de joyeuses fêtes de fin d'année.



Sou des Ecoles

RPI Pralong - Chalain D'Uzore - Saint Paul D'Uzore



Le bureau est composé comme suit :

Président : Nicolas Rouchon

Vice-présidentes : Maryline Molinier et Virginie Perrin

Trésoriers : Alexandra Viillard, Amandine Roche et Davy Vernay

Secrétaires : Amandine Bruneton, Céline Da Costa Pereira et Patrica Morel

Secrétaire des réunions : Céline Vallas

Chargée de communication : Rébecca Thollot

Et 26 membres actifs.

Le Sou des Ecoles Chaprapaul est une association de parents d'élèves qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements qui permettent de récolter des fonds. Ces fonds sont directement profitables aux enfants. Le Sou des Ecoles finance divers projets proposés par les enseignantes du RPI Pralong, Chalain d'Uzore et St Paul d'Uzore.

Cette année, les élèves participeront à la semaine du goût, iront au théâtre des Pénitents, au moulin des Massons, étudieront les abeilles, les grands apprendront à rouler en vélo en sécurité et tous bénéficieront du passage du Père Noël.

Le Sou des Ecoles accueille avec plaisir les nouveaux parents qui souhaitent s'investir de façon ponctuelle ou à plus long terme dans l'organisation des manifestations.

Cette année, plusieurs ventes sont organisées comme des calendriers, des sapins de Noël, des chocolats (...) participant aux financements de ces activités ;

L'équipe du Sou des Ecoles Chaprapaul remercie tous ceux qui apportent leur aide pour le bon déroulement des manifestations.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2025

MANIFESTATIONS prévues pour 2025

- **MARCHE**
le dimanche 2 février
- **LE CARNAVAL**
le vendredi 21 février
à St Paul d'Uzore
- **LE LOTO**
le dimanche 30 mars à Pralong
- **LA FÊTE DE L'ÉCOLE**
le vendredi 27 juin
à Chalain d'Uzore

N'hésitez pas à nous contacter par mail :
soudesecolesrpi42600@yahoo.fr
et suivre notre actualité sur notre page facebook :
Sou des Ecoles Chaprapaul

Club des Aînés

2024 a vu l'arrivée de 2 nouvelles adhérentes : Evelyne et Francine. Fin juin sous un agréable soleil une sortie a eu lieu à Verrières en Forez : repas au lycée hôtelier et visite de la distillerie Abiescence.

Après une pause au mois d'août, les activités ont repris le 12 septembre avec l'anniversaire de Félicie notre doyenne : 90 printemps. Malheureusement cette rentrée a aussi été marquée par le décès de

Julien Pinay.

Pendant l'année, Anne-Marie, Michèle et Madeleine ont une fois par semaine animé le périscolaire avec diverses activités : belote, jeux de société, tricot.....

Au mois de novembre le club participera à la journée des jeux de société organisée par Loire Forez Agglomération..

Nous clôturerons l'année par un

repas au buffet de la gare.

Si vous aimez jouer aux cartes ou tout simplement partager un moment de convivialité, venez nous rejoindre salle du pressoir, les jeudis après-midi, les semaines impaires à partir de 14 heures.

Joyeuses fêtes et bonne santé à tous pour 2025.

Le bureau

Association Festivités Loisirs Pralonais

Une nouvelle année 2025 arrive et nous vous souhaitons une bonne et belle année.

➤ Pour l'année écoulée, nous n'avons pas pu faire la fête des fleurs car la même activité avait lieu à Boën donc les horticulteurs n'étaient pas disponibles.

➤ La brocante du jeudi de l'ascension a eu lieu avec succès.

➤ La fête patronale s'est déroulée comme chaque année le dernier week-end de septembre en démarrant plus tôt dans la journée. Nous avons aussi eu des jeux toute la journée qui ont fait plaisir à tous les âges.

➤ Les voitures et motos anciennes étaient présentes ce jour-là le matin.

➤ Nous sommes aussi contents d'avoir les forains sur la commune.

➤ Le lâché de ballons fait toujours plaisir aux enfants.

➤ Ensuite le vin d'honneur a été offert par la Mairie.

➤ Le concours de Pétanque a eu lieu malgré un temps incertain et il y a eu une belle participation.

➤ Puis le repas servi a été préparé par Le Carré des Lys. Le bal animé par Mireille a été interrompu à 22 heures par le feu d'artifice offert par la commune. Ce fut une belle journée.

L'A.F.L.P. remercie toutes les personnes présentes lors de nos manifestations et toutes celles qui nous ont prêté mains fortes.

Si des personnes souhaitent nous rejoindre, elles sont les bienvenues toute l'année et sont conviées à l'assemblée générale qui aura lieu courant Janvier.

Grace à illiwap, toutes nos manifestations sont diffusées.

Pour l'année 2025 :
FÊTE DES FLEURS :
le dimanche 4 mai 2025
VIDE GRENIER : le jeudi 29
mai 2025
FÊTE PATRONALE :
le samedi 27 septembre
2025



Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2025
L'Equipe de l'A.F.L.P

YOGA



Cette année nous avons recommencé le yoga, dans la salle d'animation, le mardi, depuis septembre et toujours de 18h30 à 20h. Nous apprécions les cours de Virginie : temps de concentration, des postures (pas toujours faciles) et une relaxation très attendue par tous. Nous sommes 18 soit 3 garçons et 15 filles.

Le tarif est de 162 € pour l'année et payable en trois fois.

Bien-sûr vous pouvez encore venir essayer deux cours gratuits (peut-être que le yoga vous tentera ?)

Belle et heureuse année à tous.

MJ Bréat



Gymnastique volontaire

Cette année, nous avons encore changé de professeur. Katia n'a pas pu continuer.

Nous la remercions pour cette année très sympathique.

Fabien la remplace. Ses cours sont très différents car il nous fait tout travailler (bras, abdos et jambes) en une heure. Nous nous retrouvons 23 filles et deux garçons tous les mercredis de 19h à 20h dans la salle d'animation.

33 cours sont prévus de septembre à juin et le tarif est de 80 €.

Vous pouvez encore venir essayer deux cours gratuits et éventuellement vous inscrire.



Bonne et heureuse année à toutes et à tous

MJ Bréat

Association Saint Vincent

Cette année, l'association Saint Vincent a proposé une journée à Digoin, situé au confluent de trois canaux : le canal du centre, le canal latéral à la Loire et le canal de Roanne. La matinée nous a permis de visiter le musée de la céramique où nous avons pu découvrir au travers de ses 14 salles le

patrimoine créé dès le 18ème siècle par les usines céramiques de Digoin. L'après-midi, une croisière sur les canaux a été l'occasion de franchir le pont canal à la découverte des écluses et du petit port de Chavannes.

La Saint Vincent tournante est une manifestation qui se déroule en coordination avec les villages alentours qui ont chacun leur propre association Saint Vincent : Champdieu, Saint Thomas la garde, Saint Marcellin, Ecotay, Saint Georges Hauteville, Lézigneux. Cette année, notre association en assurera l'organisation. Elle se déroulera le Dimanche 9 Février avec, pour ceux qui

le souhaitent, une messe en l'église de Pralong suivie de la traditionnelle plantation de ceps de vigne sur notre commune et sera suivie d'un banquet à Saint Romain le Puy.

Vous pouvez aussi d'ores et déjà noter sur vos calendriers la soirée du samedi 22 février où nous vous invitons à venir voir une pièce de théâtre à la salle des fêtes de Pralong. Elle sera interprétée par une troupe Stéphanoise d'amateurs et de professionnels. La pièce est une succession de tableaux qui mettent en scène des histoires de couple avec une écriture incisive mais toujours tendre et sans manquer d'humour.

L'association est ouverte à tous et nous sommes toujours heureux de voir arriver de nouveaux membres qui partagent avec nous amitié et convivialité dans la bonne humeur. La prochaine assemblée générale aura lieu le dimanche 23 Février 2025.



Le Président et les membres de la Saint Vincent vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année chaleureusement et raisonnablement arrosées et une heureuse nouvelle année.

La Boule Des Ecrevisses

Notre Amicale poursuit ses activités dans la bonne humeur et les sociétaires ont le plaisir de se retrouver régulièrement tout au long de l'année en différentes occasions.

Tout nouveau joueur est également le bienvenu pour grossir notre petit effectif.

Comme prévu l'an passé, les membres de l'association ont participé activement aux travaux d'entretien, à la remise en état des clôtures (peinture des poteaux et grillage) et à la pose de bordures le long de la départementale, ainsi qu'à l'amélioration de l'aménagement intérieur du local de réunion.

Pour l'an prochain, nous envisageons la réfection du cabanon extérieur bien endommagé par les intempéries.

Le traditionnel « Challenge des Sociétaires Disparus » représentant notre principale activité, a eu lieu le 27 juillet dernier.

La triplète gagnante est pour cette année celle de Alain Bazoud, Serge Maisse et Bernard Valezy face à Michel Arnaud, Jean-Noël Dubreuil et Raphaël Delorme. A cette occasion, la manifestation s'est prolongée par un repas entre les sociétaires.

Pour l'année 2025, notre programme d'activités n'est pas encore établi, mais restera du même ordre, plus ou moins identique à celui de l'année en cours avec notre assemblée générale en janvier, le challenge en juin ou juillet, parties entre sociétaires et amis les samedis après-midi pendant la belle saison, organisation de sorties en fonction des demandes des sociétaires...



Tous les sociétaires de l'amicale vous souhaitent une très belle année 2025 pleine de projets.

Comité d'entraide aux aînés de Pralong

La commune de Pralong compte actuellement 107 habitants âgés de plus de 70 ans.

Cette année, le Comité a pu à nouveau recevoir nos aînés pour le goûter annuel à la salle des fêtes le samedi 7 décembre 2024 à 14h30.

À la fin de cette après-midi conviviale, nos aînés sont repartis chacun avec leur traditionnel colis.

Le Comité a aussi organisé le samedi 11 février 2024 une vente de plats chauds à emportés préparés par le traiteur CHAZAL qui a été une réussite !

Le 8 juin 2024, nous avons reconduit le Bal Folk !

Le Comité d'Entraide aux Aînés, remercie la municipalité pour la subvention de 2700€ qu'il a reçu pour l'achat de colis de fin d'année de nos aînés !

Nous remercions toutes les associations de Pralong pour leurs participations à l'organisation de la soirée spectacle de marionnette précédé par la journée du jeu de société, organisée par Loire Forez.

Catherine BRICAUD, La Présidente

Dates à retenir pour 2025

→ Le Dimanche 16 février 2025 :
Organisation d'une vente de plats chauds d'hiver

→ Le samedi 24 Mai 2025 bal folk à la salle des fêtes à 20h30

**L'ÉQUIPE DU COMITÉ
D'ENTRAIDE AUX AÎNÉS
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2025
UNE BONNE SANTÉ À VOUS
ET VOS PROCHES !**





Paroisse Sainte-Claire Sainte-Thérèse en Forez



Paroisse Sainte-Claire-Sainte-Thérèse-en-Forez : 28 communes, 31 clochers, un seul cœur !

Notre commune de Pralong fait partie de cette communauté qui se veut être joyeuse, fraternelle et attentive à tous.

VIVRE ENSEMBLE POUR DÉCOUVRIR JÉSUS, but de notre communauté paroissiale ! Au travers de temps de rencontres, de marches, de jeux, de prières, **ENSEMBLE DANS LES ÉTAPES IMPORTANTES DE LA VIE** par les sacrements (baptême, confirmation, mariage, sacrement des malades), mais aussi l'accompagnement des familles en deuil, la visite des malades ou des plus fragiles, les funérailles. **ENSEMBLE POUR GRANDIR DANS LA FOI**, tout au long de notre vie : éveil à la Foi, jusqu'à 7 ans ; catéchèse : enfants du CE2 au CM2 ; aumônerie pour les plus grands ; temps de prières*, de partage d'évangile* ; temps conviviaux (repas partagés...).

* Ces temps peuvent être organisés localement.

Vous pouvez retrouver une grande partie des propositions faites et les contacts utiles sur notre brochure paroissiale 2024/2025 à disposition à l'église ou à l'accueil de notre Maison Paroissiale.

EN DÉCEMBRE DERNIER NOUS AVONS EU LA JOIE D'INAUGURER LA MAISON SAINT-JOSEPH, à Montbrison, qui devient ainsi notre Maison Paroissiale. Cela a permis de mettre en route **LE PATRONAGE SAINT-JOSEPH**, pour les enfants, les jeunes et les familles du Forez. Guidé par la devise « **Ici on joue, ici on prie** », le patronage est ouvert à tous les enfants de 6 à 17 ans, les mercredis 7h45-18h ; les mardis et jeudis 16h30-18h et une partie des vacances scolaires. Pour tout renseignement : patronage@sainteclairesaintetherese.fr



Les dimanches, sept messes sont célébrées sur la paroisse :

- les samedis soir à Champdieu (18h30) et sur un autre clocher par roulement et chaque deuxième samedi du mois à Savigneux (18h30) pour les personnes malentendantes.

- les dimanches au monastère Sainte-Claire (8h), à Saint-Romain-le-Puy (9h), à Soleymieux, Lérigneux et Notre-Dame de Montbrison (10h30).

Sur Pralong : nous aurons une *messe pour la Saint Vincent* le dimanche 9 février 2025 à 9h.

Il serait possible qu'il y est une messe ou une procession, en août, à St. Roc. A ce jour, rien n'est encore déterminé. Courant juillet ou début août 2025 l'info devra être annoncée, à cette époque : aux messes et paraître dans l'« Échos ». Voir aussi l'affichage, comme chaque mois sur le côté de l'église.

L'accueil paroissial est assuré du lundi au samedi (hors vacances scolaires) de 9h à 12h à la Maison St-Joseph (41, rue du Faubourg de la Croix à Montbrison). Les horaires de messes sont affichés à l'église (avec les contacts utiles), dans les « Échos » mensuels ainsi que sur le site <https://messes.info>, sur le blog paroissial <https://steclairstethereseenforez.fr/> ou sur l'application au ÔClocher sur laquelle vous retrouvez toute l'actualité de la paroisse.



L'équipe communication de la paroisse

Le 3 janvier 2025
Vœux de l'équipe municipale

Le 2 février 2025
Marche du Sou des écoles Chaprapaul

Le 8 février 2025
Inauguration de l'école et de la mairie

Le 9 février 2025
Saint Vincent tournante (messe, plantation de ceps de vigne, banquet)

Le 16 février 2025
Organisation d'une vente de plats chauds d'hiver par le comité d'entraide aux aînés

Le 21 février 2025
Soirée carnaval du Sou des écoles Chaprapaul à St Paul d'Uzore

Le 22 février 2025
Soirée théâtre organisée par la Saint Vincent

Le 23 février 2025
Assemblée générale de la Saint Vincent

Le 15 mars 2025
Matinée de nettoyage avec les membres de l'association de la chasse

Le 30 mars 2025
Loto du Sou des écoles Chaprapaul à Pralong

Le 4 mai 2025
Fête des fleurs par l'AFLP

Le 8 mai 2025
Cérémonie au monument aux morts en présence des anciens combattants

Le 24 Mai 2025
Bal folk organisé par le comité d'entraide aux aînés

Le 29 mai 2025
Vide grenier organisée par l'AFLP et casse-croute proposé par les chasseurs

Le 27 juin 2025
Fête de l'école à Chalain d'Uzore

Le 13 juillet 2025
Concours de pétanque de l'APP

Le 27 septembre 2025
Fête patronale par l'AFLP et concours de pétanque organisé par l'APP

Le 11 novembre 2025
Cérémonie au monument aux morts en présence des anciens combattants

Si vous désirez davantage d'informations sur la commune de Pralong, n'hésitez pas à consulter le site de la commune à l'adresse suivante : contact@mairiepralong.eu



